PER
R-382
Ex-2
15

REVUE DOMINICAINE

ОПЕЧАТИЛА ПИЛЕВИЋА ПЕРУЧЦА

« AVEC LES HOMMAGES ET LES VŒUX DE SUCCÈS DU PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, L'HONORABLE MAURICE-L. DUPLESSIS, À L'OCCASION DU SOIXANTE-ET-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE AU CANADA DES RÉVÉRENDS PÈRES DOMINICAINS ».

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES :
Millen, John., Ltée, 37, boul. Charest, Tél. 4-3504, Québec, P. Q.

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :
Godley Products Enrg., 801, St-Honoré, Tél. 2-3103 .... Québec
Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 .... Giffard, P. Q.

AGENCE DE VOYAGE :
Touristaide Inc., 24, Ste-Anne, Tél. 5-5706 .... Québec, P. Q.

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :
Bizier & Caron Ltée, 54, St-Joseph, Tél. 4-1081 .... Québec, P. Q.
Roux Electric Enrg., 20, Maguire, Tél. 2-3434, Sillery, Québec
Roland Electrique Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec
Sillery Electrique Enrg., 1360, Maguire, Tél. 5-8790, Sillery, Qué.

APPAREILS DE CHAUFFAGE :
Volcano Ltée, 88, Côte d'Abraham, Tél. 3-2572 .... Québec, P. Q.

ARCHITECTES :
Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734, Québec, P. Q.
Chabot Germain, 226, St-Jean, Tél. 2-6511 .... Québec, P. Q.
Côté, Philippe, 219, St-Jean Tél. 2-5177 .... Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 — Québec, P. Q.
Drouin, J.-C., 104, St-Jean, Tél. 2-8618 .... Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 .... Montréal

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA. 2870, MTL.
Ludger Lemieux — A.A.P.Q. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :
Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Boucher, Germain, 25, St-Louis, Tél. 4-1841 ....Québec, P. Q.
Blanchet, Jos., 97, Laurentide, Tél. 3-1330, Québec, ... P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE ETC. :
Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 .... Québec, P. Q.
Les Cadres L'Eclair Enrg., 153, 8e rue, Tél. 4-1293, Québec, P .Q.

ARTICLES DE SPORTS :
Delisle Sports Enrg., 42, Côte du Palais,
Tél. 3-5513, Québec, P. Q.
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec
Sports Enrg., 213, St-Jean, Tél. 2-6657 .... Québec, P. Q.

ART PLASTIQUE ENRG. — OUVRAGES DE TOUT GENRE :
Art Plastique Enrg., 166, Des Commissaires,
Tél. 3-2990 .... Québec, P. Q.

ASCENSEURS :
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 .... Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :
Bernardin Frères, Edifice Aldred, Ch. 305,
505, Places d'Armes, Tél. HA. 6258, Montréal
Boutin, P. A., 80, St-Pierre, Tél. 2-3884, ... Québec, P. Q.

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :
Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785, ... Québec,

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :
Siège social, 126, St-Pierre, Tél. 4-4034 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS :
Autobus Lemelin, 170, Commerciale, Tél. Zone 5-327, Lévis, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :
Drolet, A., Ltée, 155, boul. Charest, Tél. 2-8494 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VALCARTIER, STE-FOYE, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND:
Terminus, 501, boul. Charest Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES & ACCESSOIRES EN GROS :
Cantin Sales Agencies Ltd., 67, St-Paul, Tél. 3-6297, ... Québec
Gaumont Automobile Enrg., 204, de la Reine, Tél. 2-6663, Qué.

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :
Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 .... Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 661, 1ère av., Tél. 4-2920, ... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES (HUDSON ET CAMIONS REO) :
Racine, J. R. Inc., 27, Arago, Tél. 2-2019 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :
Carrier, R. A., 475, 1ère avenue, Tél. 4-1533 .... Québec, P. Q.
Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230, ... Québec,
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676, Québec, P. Q.

AVOCATS :
Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
St-Jacques, Henri, 18, Rideau Tél. 2-5055 .... Ottawa Ont.

BANQUES :
La Banque Provinciale du Canada
221 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 7151, Montréal

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES :
Gendron et Frères Enrg., 19½, Prévost Tél. 3-1223, Québec, P. Q.

BIJOUTERIES :
Les Spécialités de Québec, 351, boul. Charest, Tél. 3-1543, Qué.

BISCUITS ET GÂTEAUX :
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :
Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :
Dupuis J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BONBONS EN GROS :
Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, propr.,
57, Dalhousie, Tél. 4-1167 .... Québec, P. Q.

BOUCHERS — VIANDES DE CHOIX :
Bardon & Fils Ltée, 108, Cartier, Tél. 5-8135 .... Québec, P. Q.
Marché Goulet Enrg., 475, St-Jean, Tél. 4-4681, Québec, P. Q.

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :
Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean .... Québec, P. Q.

BRIQUE, TERRA-COTTA, TUYAUX, CHAUX, BLOC DE BÉTON :
Giroux & Fils Enrg., 311, Dorchester, Tél. 3-1560, Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :
Beaudet, J.-L. 400, Charest, Tél. 3-0950 .... Québec, P. Q.

BUANDERIES :
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 .... Montréal
Buanderie « Impériale »,
6, Des Bains, Tél. 2-1856, Québec, P. Q.

CADEAUX :
Duquet Gift Shop Reg'd., 157, Cartier, Tél. 2-3647 .... Québec
La Petite Marquise, 146, St-Jean, Tél. 4-0883 .... Québec, P. Q.
Le Rouet Ltée, 92, St-Pierre, Tél. 5-5108 .... Québec, P. Q.

CADEAUX — APPAREILS — ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES:
Marquette Electrique Inc., 28½, Chemin Ste-Foy,
Tél. 3-2114, Québec, P. Q.

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :
J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 .... Montréal

CARROSSES, TRICYCLES, BRÛLEURS À L'HUILE :
Verret, J. A., 90, Boisseau, Tél. 4-6073 .... Québec, P. Q.

CARROSSERIES D'AUTO (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC. :
Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal

CHAPEAUX — CORSETERIE — CADEAUX POUR BÉBÉS :
Guimont & Boucher, Mlles, 121, St-Jean,
Tél. 2-1903, Québec, P. Q.

CHAPEAUX — SACOCHES :
Giroux, Lucienne, 257, St-Joseph, Tél. 3-2844, Québec, P. Q.

CHARBON :
Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :
The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Québec

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :
Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578, Québec

BONNES ADRESSES À CONSULTER

CHARCUTERIE :
Charcuterie Hygienic Enr., 437, St-François, Tél. 3-7438, Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :
Germain & Frères Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières
Chiquette, Rosario, 23, Lavigueur, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.
Couture, Odilon Enrg., 27, Lavigueur, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :
Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ELECTRICITÉ :
Bouchard, J.-A.-Y. Inc.,
97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec, P. Q.

CHAUSSURES :
Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.
Rousseau, J.-E., 317a, St-Joseph, Tél. 3-0100, Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :
Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675, Québec, P. Q.

CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :
Denyse, 4927 ouest, Sherbrooke, Tél. EL., 4877 .... Montréal

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :
F. Baillargeon Ltée, 51, ouest Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :
Cire Succès Ltée, 518, St-Vallier, Tél. 6731 .... Québec, P. Q.
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COFFRE-FORTS PORTES VOUTES CLEFS ET SERRURES, RÉPARATION.
Burque, Ant. 93, de la Reine, Tél. 2-2878 .... Québec, P. Q.

COMMERÇANTS DE CHIFFON POUR GARAGE :
Frenette, Lauréat & Fils, 248, Boisseau, Tél. 3-0164 .... Québec

COMPLIMENTS :
Compliments d'un ami : C. et G. .... Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P... .... Québec, P. Q.
Compliments de J. M. .... Québec, P. Q.
Compliments de M. Carrier.
J. P. Laberge Enrg.
Compliments d'un ami : M. B. .... Québec, P. Q.
Compliments de : **Paysannerie du Québec Enrg.**, Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Compliments de M. Ernest Beaubien .... Québec, P. Q.
Compliments de Maurice Pollack Ltée .... Québec, P. Q.
L'Honorable Sénateur Cyrille Vaillancourt .... Lévis, P. Q.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

COMPTABLE AGRÉÉ :
Bolduc, J.-P., 400, Charest, Suite 208, Tél. 3-2485, Québec, P. Q.
Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 .... Québec, P. Q.

COMPTABLE PUBLIC ENREGISTRÉ :
Pelletier, Gérard, 79, boul. Charest, Tél. 3-8171 .. Québec, P. Q.

COMPTOIR — LUNCH — SOUVENIRS :
Montcalm Headquarters, 36 St-Louis, Tél. 2-0085, Québec, P. Q.

CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES:
Le Papillon d'Or (Mlle J. d'Arc Emond),
109, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.

CONFECTION & MERCERIES — POUR HOMMES & GARÇONS :
Caddie Ltée, 25½, Chemin Ste-Foy, Tél. 3-7863, Québec, P. Q.

CONFECTION POUR DAMES :
Houde, Mme A., 84, D'Artigny, Tél. 3-8714 .... Québec, P. Q.

CONFISERIE "PETIT" — BONBONS, SUNDAE, ETC. :
Petit, Gérard, 55, D'Assise, Tél. 4-0851 .... Québec, P. Q.

CONTRACTEURS :
(CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES PUBLIQUES)
Les Entreprises Lechasseur Ltée .... Mont-Joli, P. Q.

CONTRACTEURS EN AMIANTE :
Bouchard & Robitaille Enrg., 34, Père Grenier, Tél. 5-8798, Qué.

CONTRACTEURS — ELECTRICITÉ — CHAUFFAGE —
CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise, Tél. WI. 8152, Verdun

CONSTRUCTIONS DE TOUS GENRES — VENTE DE TERRAINS :
Le Syndicat de Contruction Moderne Ltée,
1751, Sheppard, Tél. 2-4166, Québec, P. Q.

CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES :
Succession Delphe Maranda,
814, St-Vallier, Tél. 2-3808 .... Québec, P. Q.

COTON À TISSER, COTON À BRODER, ROUETS, ETC. :
L'Art Paysan du "Vieux Québec",
31, McMahon, Tél. 2-1475, Québec, P. Q.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS (JOUR ET SOIR) :
Ecole Labrosse, 72, de l'Eglise, Tél. 4-6304 .... Québec, P. Q.

COURTIERS :
Lagueux & Desrochers Ltée, Casier Postal 218,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

COURTIER EN IMMEUBLE :
Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest,
Téls. 2-8115 — 4-2316, Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :
Frs Letarte, Prés., L.-A. Pednault, Vice-Prés.

COURTIERS EN ÉPICERIES :
Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 .... Montréal

COURTIER EN IMMEULES & ASSURANCES :
Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 .... Québec, P. Q.

COUVREURS :
Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 5-9677, Québec

CRÈME GLACÉE :
Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841, Québec

DACTYLOS-CALCULATEURS-MIMÉOGRAPHES :
Martineau, N. & Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 .... Montréal

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :
Bouchard, J. & Fils, 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec
Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 .... Lévis, P. Q.
Wilfrid Laberge Inc., 185, des Oblats, Tél. 5-9811, Québec, P. Q.

DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :
Beaugrand, Gilles, 846, de l'Epée, Tél. DO. 2950 .... Montréal
Galvanoplastie Canadienne, 521½, St-Jean, Tél. 3-4883, Québec

DRIVE YOURSELF :
Jobidon Drive Yourself, 575, 1ère av., Tél. 4-2200, Québec, P. Q.

ÉDITIONS :
Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.

ÉLECTRICIENS — LAVEUSES ETC :
Simard Electrique Enrg., 317r, 3e rue, Tél. 3-7701, Québec, P. Q.

ÉLECTRICIEN — RÉPARATIONS DE MOTEURS :
Gravel Electrique, 427, 1ère avenue (Limoilou),
Tél. 3-7371, Québec, P. Q.

ÉLECTRICIENS — RÉPARATIONS & INSTALLATIONS :
Frontenac Electrique Enrg., 149, 18e rue, Tél. 3-5393, Québec

ENCANTEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES :
Les Enchères Marceau Inc., 12, St-Joseph, Tél. 2-1278, Québec

ENSEIGNES LUMINEUSES AU NEON — RÉPARATIONS :
Modern Neon Regd., 1220, St-Vallier, Tél. 4-1191, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS :
Bilodeau Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :
Asselin Electrique,
317B, de la Canardière, Tél. 3-2002 Québec, P. Q.
Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 .... Québec, P. Q.
Roussel, Arthur, 177, Cadillac, Tél. 3-5274 .... Québec, P. Q.
Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :
La Rue, D. Ltée, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7500, Québec
Bureau, Antonio,
240, boul. des Capucins, Tél. 6334, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :
Bédard, Albert, 138, St-Patrick, Tél. 2-3623 .... Québec, P. Q.
Boivin, Marcel & Cie Ltée, 2795, 1ère avenue, Limoilou, Tél. 3-5813, Québec, P. Q.
Cadorette, J.-E.-L., 7, Sillery Cove, Tél. 3-3987 .... Sillery, P. Q.
Cauchon, Magloire Ltée, 311, de la Salle, Tél. 6179 Québec, P. .Q
Demers, Lorenzo, 85, de L'Espinay, Tél. 2-6714, Québec, P. Q.
Dubé & Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Les Entreprises Bergerville Ltée, 111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEURS-MENUISIERS :
Blouin & Blouin Enrg., 120, Châteauguay, Tél. 5-8687, Québec

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :
Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec, P. Q.
Laberge, Roland, 62, Lamontagne, Tél. 9221 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-PEINTRES :
Boisvert, Charles & Fils, 1701, Ch. St-Louis, Tél. 5-8679, Qué.
Masse, J.-A., 280½, St-Vallier, Tél. 3-3244 .... Québec, P. Q.
Matte, J.-B. Henri, 849, St-Vallier, Tél. 2-3164 .... Québec, P. Q.
Thibault, Paul, 526, St-François, Tél. 2-8433, Québec, P. Q.

ÉPICIERS :
Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964, Québec, P. Q.
Pakenham Enrg., 975, 3e avenue, Tél. 2-5681 .... Québec, P. Q.
Pelletier, Alphonse, 340, St-Vallier, Tél. 2-0033 — Québec, P. Q.

ÉPICERIE-BOUCHERIE :
Magasin St-Louis Enrg., 26, rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec.
Magasin St-Michel Enrg., 1290, Maxfield, Tél. 3-7368, Sillery

ÉPICERIES EN GROS :
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 .... Montréal
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931, Québec
Quebec Stores Reg'd., 143, Dalhousie, Tél. 4-3501, Québec, P. Q.
Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 .... Québec, P. Q.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :
A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FER ORNEMENTAL — SOUDURE ÉLECTRIQUE &OXYGÈNE :
St-Hilaire, Rosaire, 1727, Chemin St-Louis, Tél. 3-2672, Québec

FERRONNERIE D'ART :
Les Frères Lebrun, 456, Niverville .... Trois-Rivières
Marchand, Adélard, 68, St-Valier, Tél. 2-2370 .... Québec, P. Q.

FLEURISTES :
Gardenia Enrg., 135, St-Jean, Tél. 4-2128 .... Québec, P. Q.

FOURNITURE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE :
Saillant & Frère, 26, Berthelot, Tél. 4-3665 .... Québec, P. Q.

FOURRURES ET CHAPEAUX (GROS ET DÉTAIL) :
Charlebois Hat Inc., 708 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 5029, Mtl.

FOURRURES :
Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 .... Québec, P. Q.
Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. BE. 3711, Montréal
Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOUTE :
Centre de Fourrure de Québec Ltée., 144, boul. Charest, Tél. 3-8904, Québec, P. Q.
Nadeau, J.-O., 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.

FRUITS ET LÉGUMES :
Quebec Fruit & Fish Ltd., 116, Dalhousie, Tél. 2-3833, Québec, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :
Beaulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec
Tél. 2-8777, Québec, P. Q.
Turnbull Auto Service Reg'd., 18, Turnbull, Tél. 4-1244, Qué.

GARAGISTES :
Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 .... Québec, P. Q.
Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 .... Québec, P. Q.
Garage Thibeault, 141, Commerciale, Tél. Z-5872, Lévis, P. Q.

GRAIN, FOIN, FERRONNERIE, PEINTURE, ETC. :
Corriveau, A., 1742, Chemin St-Louis, Tél. 4-3933, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :
Avard, Tancrède, Ltée, 36, Anderson, Tél. 2-4028, Québec, P. Q.
Larochelle & Fils, Inc. 65, St-Roch, Tél. 5-7494 .... Québec, P. Q.

HÔPITAL — MATERNITÉ PRIVÉE :
Ouellette, Mme J. T., 10, Artigny, Tél. 2-1966 .... Québec, P. Q.

HÔTELS :
Au Jardin du Gouverneur, 16, Mont-Carmel, Tél. 2-6907, Québec
Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 .... Québec, P. Q.
Hôtel Kennebec, 115, Commerciale, Tél. 12 .... Lévis, P. Q.
Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 .... Québec
Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.
Hôtel St-Malo, 1094-1100, St-Vallier, Tél. 4-0031, Québec, P. Q.
Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 .... Québec, P. Q.
Hôtel Victoria, 56, St-Jean, Tél. 2-4081 .... Québec, P. Q.

IMMEUBLES :
Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest. Tél. 3-5322 .... Québec

IMPORTATEURS DE CHARBON & HUILE À CHAUFFAGE :
Chartier, E.-J. & Cie Enrg., 22, St-Roch, Tél. 2-6895, Québec

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :
Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET DE PÊCHE EN GÉNÉRAL :
Thomassin, Jos., 179, boul. Charest, Tél. 4-4441, Québec, P. Q.

IMPRIMERIE :
Imprimerie Cartier Enrg., 286, St-Joseph, apt 5-6, Tél. 3-4520, Québec, P. Q.
Larose, P. Enrg., 331, St-Joseph, Tél. 3-0337 .... Québec, P. Q.

IMPRIMEUR — CARTES DE NOËL & DU NOUVEL AN :
Gingras, Conrad, 147, Ste-Hélène, Tél. 4-4465 .... Québec, P. Q.

IMPRIMEURS (MÉDÉRIC PARENT ET ONIL PARÉ, PROP.) :
Imprimerie Bégin Enrg., 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec

INDUSTRIEL :
Baribeau & Fils, 92, Commerciale, Tél. 704, Lévis, P. Q. — Tél. 2-4721, Québec, P. Q.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :
Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR :
Komo Construction Ltée, 1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :
Archer & Dufresne, 25, St-Louis, Tél. 5-5435 .... Québec, P. Q.
Demers, Georges, 126, St-Pierre, Tél. 3-6736 .... Québec, P. Q.
Hallé, Jules, 189, St-J'ean, Tél. 2-1178 .... Québec, P. Q.
Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne, Tél. 3-6661, Québec, P. Q.

INSTITUTRICE :
Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 .... Québec, P. Q.

INTERPHONE-HAUT-PARLEURS :
Televox Systems Reg'd., 154, St-Bernard, Tél. 3-7149, Québec
Chicoutimi, Tél. 529J — Rimouski, Tél. 534

JARDINIER FLEURISTE :
Bardou, A. F., Chemin St-Louis, Tél. 4-1355 .... Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :
Fabricant des « Antalgines » contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :
La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
La Laiterie Frontenac Ltée. 142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec, P. Q.
Laiterie Artic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101, Québec,
Murphy Dairy, 80, Maufils, Tél. 4-1675 .... Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :
5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 .... Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 .... Ottawa, Ont.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :
Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.

LIBRAIRES :
Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 .... Montréal

LINGERIE POUR DAMES :
Cybèle Enrg., 249, St-Jean, Tél. 3-8042 .... Québec, P. Q.

LINGERIE, FOURRURES, ARTICLES DE TRAVAIL :
Gilbert, M., 88, St-Vallier, Tél. 2-1216 .... Québec, P. Q.

LITERIE — POUR COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :
Hamelin Frères Enrg., 5½, Place Royale, Tél. 3-6905, Québec

LIQUEURS DOUCES :
Fortier, Elzéar Ltée, 115, St-Dominique, Tél. 2-3891, ... Québec

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :
Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MACHINERIE MODERNE :
Machinerie Moderne Ltée, 120, 4e rue ouest, Tél. 4-4309, Québec

MAGASINS À RAYON :
Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 .... Québec, P. Q.
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 .... Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 .... Montréal
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Simard, Hubert Enrg., 399, 3e Rue, Tél. 4-1710, Québec, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561 .... Québec

MANUFACTURIERS DE BISCUITS :
Gignac, T. Ltée, 700, 2e rue, Tél. 4-4191 .... Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE CABINETS DE RADIO :
Roy, P.-E., 23, St-Sacrement, Tél. 3-7845 .... Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :
Samson, J. E. Inc., 469, St-Valier, Tél. 5-8765 .... Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :
Girard & Godin Ltée, T.-Riv et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.

MANUFACTURIERS DE PIPES EN BRUYÈRE :
Paradis & Paradis Enrg., 23, St-Bernard, Tél. 2-6272, Québec

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :
Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P..Q

MANUFACTURES DE VINAIGRE :
The Lion Vinegar Co. Ltd.,
74, Renaud, Tél. 4-1435, Québec, P. Q.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
827, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE BOIS :
Giguère, Albert, 109, Lavigueur, Tél. 4-1250, Québec, P. Q.

MARCHAND DE FER, ETC. :
Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 .... Québec, P. Q.

MARCHANDS DE FOURRURES :
Emond, Chs-N. Enrg.,
85, des Commissaires, Tél. 6741, Québec, P. Q.

MARCHAND DE FRUITS :
Vézina, Adélard & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec

MARCHANDS DE MEUBLES :
Au Meuble Moderne Enrg., 188, St-Jean, Tél. 2-5616, Québec
Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 .... Québec, P. Q.

MARCHANDS-TAILLEURS :
Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 .... Québec, P. Q.
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 .... Montréal

MARCHANDISES SÈCHES :
Couture & Lamontagne Enrg., 745, St-Vallier, Tél. 3-4221, Qué.

MARCHANDISES D'OCCASIONS — POÊLES, FOURNAISES, MEUBLES:
Huot & Aubin, 148, Du Pont, Tél. 2-0043 .... Québec, P. Q.

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :
Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347, Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE EN GROS :
Martin, X. Ltée, 190, St-Paul, Tél. 2-6415 .... Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Les Industries G.-I. Lachance Inc., 263, St-Paul, 2-6403, Québec

MATÉRIEL D'INSTALLATION POUR CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE :
Poissant Electrique Enrg., 25, St-Pierre, Tél. 3-2122 .... Québec

MÉCANICIENS :
Després, Alfred, 66, St-André, Tél. 2-8419 .... Québec, P. Q.

MÉDECINS :
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 .... Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 .... Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :
Duckett, J.-A. 2014, Bleury, Tél. HArbour 0630 .... Montréal

MOBILIERS SCOLAIRES :
Roberge & Frères Enrg.,
132, St-Pierre, Tél. 2-1258, Québec, P. Q.

NÉGOCIANTS EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec 5-9686

NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :
Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216, Lévis

NETTOYEURS, BUANDERIE :
Pfeiffer, P., 4, McMahon, Tél. 2-2021 .... Québec, P. Q.

NOTAIRES :
Baillargeon & Baillargeon,
38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec, P. Q.
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOTAIRES & ASSURANCES :
Roy & Roy, Tél. Zone 5032 .... Lauzon, P. Q.

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :
Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

NOUVEAUTÉS — VÊTEMENTS POUR DAMES ET MESSIEURS :
Magasin St-Antoine, 143, des Franciscains, Tél. 5-5614, Québec

OPTICIENS D'ORDONNANCES :
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 .... Ottawa, Ont.
Dugal, Geo. A., 1307, 4e avenue, Tél. 3-7161 .... Québec, P. Q.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTICIENS — ORDONNANCES MÉDICALES
St-Jean et Lesage, 400 est, Sherbrooke, Tél. HA. 8305, Montréal

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :
Beaulieu Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
McClure, J. A., 57, St-Jean, Tél. 2-2516 .... Québec, P. Q.
Mignault, J.-Ed. & René Beauséjour,
52, St-Jean, Tél. 2-1803, Québec, P. Q.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — ORFÈVRERIES RELIGIEUSES :
La Procure Ecclésiastique Enrg.,
76, boul. Charest, Tél. 4-2670, Québec, P. Q.

ORTHODONTISTE :
Bernier, Dr Louis, 98, des Erables, Tél. 4-7969 .... Québec, P. Q.

PAPIER ASPHALT : MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Bishop Asphalt Papers, Ltd.
162, St-Paul, Tél. 2-3581, Québec, P. Q.

PAPIER TENTURE :
Morency, Charles, 1-H, Ste-Thérèse, Tél. 4-0597 .... Québec, P. Q

PÂTISSERIES :
Pâtisserie Frontenac, 300, St-Jean, Tél. 2-5721 .... Québec, P. Q.
Vaillancourt, Jos. Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec

PEINTRE — DÉCORATEUR :
Atelier de Peinture Enrg.,
461, 11e Rue, Tél. 8779, Québec, P. Q.

PHARMACIENS :
Guertin, Paul, 1400, 4e avenue, Tél. 3-7567 .... Québec, P. Q.
Pharmacie André Lachance, 144, Cartier, Tél. 4-4882, Québec
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 .... Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
Pharmacie Canadienne, 1661 ouest, N.-Dame, Tél. WI. 1771, Mtl.
Pharmacie Roy Enrg., 121, Royale, Tél. 2-3736, Giffard, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

PHARMACIENS EN GROS :
Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE :
Photo Moderne Enrg., Edifice Le Soleil, Tél. 2-4504 .... Québec

PHOTOGRAPHIE — ACCESSOIRES ET APPAREILS CAMERAS — ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc.,
3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec, P. Q.

PHOTOGRAVURE COMMERCIALE :
La Photogravure Commerciale Enrg.,
156, Châteauguay, Tél. 3-2078, Québec, P. Q.

PIANOS, RADIOS, ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES :
Lavigueur & Hutchison Ltée,
81-85, St-Jean, Tél. 2-2123, Québec, P. Q.

PIANOS — RÉPARATION, ACCORD ET VENTE :
Alain, J.-L., 142, Côte d'Abraham, Tél. 4-0230, Québec, P. Q.

PLACAGE INDUSTRIEL, CHROME-NICKEL-OR-ARGENT :
Garand & Thibault Enrg., 7, D'Argenson, Tél. 5-9232, Québec

PLÂTRIERS-MOULEURS-ORNEMENTAL :
Montreuil, Marcel, 211, Ste-Hélène, Tél. 2-1191, Québec, P. Q.

PLOMBIERS :
Asselin, J. A., 37, Hermine, Tél. 5-9670 .... Québec, P. Q.
Morin, L.-P. 31, Sault-aux-Matelots, Tél. 4-3617, Québec, P. Q.
Turcotte & Létourneau, 217, de la Salle, Tél. 9198, Québec

PLOMBERIE — AIR-CLIMATISÉ :
Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 .... Québec, P. Q.

PLOMBIERS — ÉLECTRICIENS :
Martel, Edgar, 427, de la Reine, Tél. 3-0964 .... Québec, P. Q.

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :
Dorion, Jules Ltée, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916, Québec, P. Q.
Morin, J.-B. & Cie Ltée.
18, Champlain, Tél. 2-5548, Québec, P. Q.

PNEUS :
Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

POISSONS :
Pêcheurs Unis de Québec,
102, St-Roch, Tél. 2-7001, Québec, P. Q.

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :
Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 .... Québec, P. Q.

PROVISIONS EN GROS :
Turgeon, Jos., 189, Commerciale, Tél. 177 .... Lévis, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :
Quebec Ship Riggers & Sail Makers, Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Giroux & Frère Enrg., 370, St-Jean, Tél. 2-8337, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 .... Montréal
La Machinerie Mercier Ltée, 12, Commerciale,
Tél. Z-5201, Lévis, P. Q.
Rhéaume, Paul, 111, Royale, Tél. 3-6484 .... Giffard, P. Q.

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :
Lemieux, Jos.-E. Enrg. .... Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg.
721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec, P. Q.
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE':
Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 .... Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RADIO — VENTES & SERVICES :
Bédard, P. E., 182, des Oblats, Tél. 4-4404 .... Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :
Brindamour, W., 57, Ste-Marguerite, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.
Brousseau, Albert, 3, des Bains, Tél. 3-2503 .... Québec, P. Q.

REMBOURAGE DE MEUBLES DE TOUS GENRES :
Bilodeau & Giroux Enrg., 182, Père Grenier, Tél. 5-5416, Qué.
Michaud, Jos., 92, d'Aiguillon, Tél. 2-8497 .... Québec, P. Q.

RÉPARATION DE MEUBLES, PORTES & CHÂSSIS :
Ledoux, Arthur, 13½, Ste-Hélène, Tél. 3-5404 .... Québec, P. Q.

RÉPARATIONS — REFILAGE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES :
Industrial Generator & Equipment Co.,
156½, du Roi, Tél. 4-2324, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097, Montréal
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 .... Québec, P. Q.

RESSORTS — POUR AUTOS & CAMIONS :
Blondeau, Alphonse, 500, 1ère avenue, Tél. 4-1209, Québec, P. Q.

SALON DE BEAUTÉ :
Roy, Mme France, 157, boul. Charest, Tél. 4-0568, Québec, P. Q.
Salon Mario, 27¼, Morin Tél. 3-0593 .... Québec, P. Q.

SAVON :
La Savonnerie Bourbeau Enrg.,
345, Dorchester, Tél. 4-2960, Québec, P. Q.

SAVOY BEAUTY PRODUCTS LTD. :
Savoy Beauty Products Ltd., Ch. 103-105, 72, de l'Eglise,
Tél. 3-6320, Québec, P. Q.

SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :
Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS :
Vatel Enrg., 611, 16e rue, Limoilou, Tél. 3-7721, Québec, P. Q.

STATION DE SERVICE SHELL :
Station de Service Shell, 1284, Chemin St-Louis,
Tél. 3-2769, Sillery, Québec, P. Q.

STORES VÉNITIENS :
Méthot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 .... Québec, P. Q.

SYNDIC LICENCIÉ :
LaRochelle, Victor,
111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Québec, P. Q.

TANNERIE :
Tannerie Daigle Ltée, 3, Lee, Tél. 5-7523 .... Québec, P. Q.

TAXIS :
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TAXIS (DEMANDEZ TOUJOURS) :
Taxis Red Diamond de Luxe, Tél. 8123 .... Québec, P. Q.

TERRA COTTA :
Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS :
La Traverse de Lévis, Ltée, Marché Champlain,
Tél. 2-5182, Québec, P. Q.
St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 .... St-Hyacinthe
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène,
Tél. 3-3824, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :
Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc.,
57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

VITRES ET PEINTURE :
Franklin Glass & Paint Co.,
305, St-François, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.
Hobbs Glass Ltd., 90, Côte de la Montagne, Tél. 2-1538, Québec

VITRERIE :
Vitrerie Citadel Inc., 186 St-Paul, Tél. 4-6736 .... Québec, P. Q.

VIANDES EN GROS :
Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec P. Q.

Sommaire

Septembre 1948

A. Papillon, O. P. : *Trois Quarts de Siècle*

Lecteur et Docteur en théologie ; professeur à l'Institut d'études médiévales et à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal ; écrivain de belle qualité, le P. Papillon est qualifié pour ressusciter un passé de 75 ans de vie dominicaine au Canada.

G.-H. Lévesque, O. P. : *Les Universités et l'unité nationale*

Doyen de la Faculté des Sciences sociales de Laval, esprit ouvert à tous les problèmes de l'heure, le P. Lévesque voit dans la collaboration entre universités le plus sûr moyen de hâter l'unité nationale.

Jean Le Moyne : *Le retour d'Israël*

Ce fut d'abord par sa collaboration au journal *Le Canada*, pendant quelques années, que M. Le Moyne nous manifesta ses exceptionnels dons d'écrivain. Nos lecteurs constateront qu'il n'en a rien perdu et seront heureux de lire une prose riche et nuancée sur un sujet d'actualité.

Jean de Laplante : *Conditions concrètes du journalisme chrétien*

Un homme du métier a le droit de dire ce qu'il pense et espère du journalisme chrétien.

J.-M. Parent, O. P. : *Les idées et les lettres au XIIIe siècle*

Docteur en théologie (Institut Catholique de Paris) ; diplômé de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (Sorbonne) ; auteur de *La doctrine de la Création dans l'Ecole de Chartres* et de nombreux et importants articles de revues, le P. Parent analyse avec maîtrise le récent volume du T. R. P. Gérard Paré, O. P., *Le Roman de la Rose*.

Pierre George : *L'Organisation internationale du Travail*

Très versé dans les questions internationales, l'auteur de cet article expose les faits et les espoirs de l'O. I. T. dans le champ des Relations industrielles.

Le sens des faits

Annette Décarie : « La Société *Pro-Musica* ».
La Croix : « Une belle page du P. Sertillanges, O. P. ».
M. Dulac : « Le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O. P. ».
R. Létourneau-La Salle : « Sauvez mon enfant ».

L'esprit des livres

Jean Steinmann : « David, roi d'Israël ».
Henri Gouhier : « Les conversions de Maine de Biran » *(A.-M. Monette, O. P.)*.
Abbé C.-E. Roy : « Percé » *(Elie Goulet)*.
Pierre Baillargeon : « La Neige et le Feu » *(Elie Goulet)*.
Louise Sorriaux : « Sept enfants dans un jardin » *(A. Daoust)*.
Jules Emery : « Saint Jean de Britto » *(A. Daoust)*.
Les Editions Variétés : « Riri s'amuse — Mes jeux — La vie en rose ».

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Volume LIV | Tome II | Septembre 1948

Trois Quarts de Siècle

Evocation des 75 ans d'apostolat dominicain en terre canadienne.

La solennité du Rosaire de Marie, au premier dimanche d'octobre prochain, va marquer le soixante-quinzième anniversaire de l'arrivée des Frères Prêcheurs au Canada. C'est l'usage officiel et traditionnel de l'Eglise de célébrer par des fêtes pieuses le début de chaque nouveau quart de siècle. Nos lecteurs et amis nous permettront donc d'évoquer devant eux et avec eux notre modeste jubilé familial en cet automne mil neuf cent quarante-huit. Nous avons pleine conscience de la modestie de notre place et de notre effort dans la vie de la sainte Eglise de Dieu au Canada. Mais un petit groupe soucieux de vivre en esprit de vérité contribuera pour sa part à élever le grand tout chrétien chez nous. Notre rappel du 5 octobre 1873 ambitionne seulement de fortifier le présent et de préparer l'avenir en prolongeant un passé qui les a saintement préparés. Aussi bien, dans les quelques pages qui vont suivre, nos abonnés ne trouveront pas une esquisse documentaire, précise et détaillée, de la Province dominicaine du Canada, mais une sorte de fresque rapide où ne seront accusés que les lignes générales, les traits caractéristiques et les reliefs majeurs.

La venue des Frères Prêcheurs au Canada tient, avant tout, à la claire vision et au vouloir tenace d'un prêtre de Saint-Hyacinthe : Joseph-Sabin Raymond.

Né le 13 mars 1810, il fut baptisé et il grandit dans cette paroisse mascoutaine qu'il devait, comme Vicaire Général du diocèse, remettre lui-même aux soins spirituels des Dominicains soixante-trois ans plus tard. Elève de ce Collège de Maska, aujourd'hui Séminaire de Saint-Hyacinthe, fondé en 1811 par son curé Messire Antoine Girouard, l'abbé Raymond fut ordonné prêtre le 22 septembre 1832. Toute sa vie sacerdotale devait être consacrée à l'enseignement en son Alma Mater. Il en deviendra le Supérieur en 1847-1853 puis de 1859 à 1883. Il sera aussi chanoine titulaire de la cathédrale et prélat romain en même temps que Grand-Vicaire (comme on disait alors), de 1852 à sa mort en 1887.

La présentation complète et documentaire de la vie de Sabin Raymond ouvrirait des horizons réconfortants sur l'être et l'agir d'un prêtre-professeur de petit collège canadien commençant sa carrière à l'automne 1832. D'une distinction affinée, d'une dignité sacerdotale vraiment lumineuse, M. Raymond voudra d'abord se rendre compétent et solide dans les disciplines qu'il doit dispenser à ses élèves. Grâce à lui, les livres afflueront de Paris et de Londres, au très modeste Maska. Et le jeune maître lui-même sera l'un des pionniers de nos futurs étudiants en Europe. Que l'on réfléchisse un instant aux conditions défavorables où évoluait le Bas-Canada depuis la Cession. Et que l'on veuille bien songer un autre instant combien le pauvre patelin de Maska se trouvait alors aux confins des efforts d'une ténacité héroïque pour maintenir notre apport intellectuel. On n'en sera que plus édifié sur ce qui va suivre.

L'abbé Raymond était destiné à passer sa vie dans une maison fondée *pro aris et focis*, comme proclame sa devise, donc collège d'enseignement secondaire et petit séminaire à la fois. Il devait former de futurs prêtres et aussi des laïcs appelés à tenir les postes de commande et d'exemple dans la société civile. Avant les lettres et les sciences et pour faire fructifier leur authentique pourquoi, l'institution ecclésiastique

mascoutaine devait inculquer à ses élèves, les chefs religieux et laïcs de demain, une pleine et vitale conscience de leur CONDITION CHRÉTIENNE. Or, autour de 1830, chez nous, les vicissitudes douloureuses suite de la Conquête atteignaient leur point le plus aigu. Avec un nombre restreint de prêtres, l'Eglise avait à guider des fidèles disséminés et dispersés sur de vastes étendues où les moyens de communication s'avéraient rarissimes. De ces fidèles, les moins instruits — c'était le grand nombre — se trouvaient en butte aux sollicitations matériellement avantageuses de la *French Canadian Missionary Society*. Les plus cultivés étaient exposés à voir péricliter leur foi dans la lecture de productions françaises, de l'époque récente des Philosophes ou du siècle contemporain lui-même. Ce dernier cas ne fut pas rare dans la région s'étendant de Montréal à la frontière américaine. Un exemple entre tous pénible devait être celui de Louis-Antoine Dessaulles.

Contre les obstacles de cette taille, les prêtres du ministère paroissial, je l'ai déjà dit, étaient trop peu nombreux. De plus, leur formation théologique avait dû être bâclée un peu hâtivement en de multiples besognes de surveillance ou d'enseignement dans les collèges. Enfin, le labeur administratif de paroisses très étendues et de missions où tout était à établir venait empêcher le désir souvent exprimé de poursuivre et d'étoffer la formation théologique naguère ébauchée avant l'ordination sacerdotale. Conséquence : à part quelques curés favorisés par de bienheureuses circonstances, la plupart des pasteurs d'âmes rendaient témoignage à leur foi surtout par une vie exemplaire et un dévouement paternel de tous les instants dans tous les domaines. Cette attestation courageuse et splendide ne pouvait plus suffire dans l'ambiance où l'Eglise canadienne débattait maintenant sa survie. A l'heure du danger, c'est une occurrence tragique d'être habitué à voir dans le dogme chrétien une série de formules établies dont l'absorption personnelle et vitale importe peu du moment qu'on accepte l'ensemble sans réfléchir et sans discuter ; dans la morale catholique un code de lois à observer sans se préoccuper de l'intention du Législateur.

L'abbé Raymond en était à examiner cette situation de son pays et à peser les moyens d'y remédier lorsque journaux et revues de France lui apportèrent le texte de la prédication doctrinale inaugurée au Collège Stanislas de Paris, continuée dans la Basilique métropolitaine de Notre-Dame par un jeune prêtre : l'abbé Henri Lacordaire. Voici que le rêve de M. Raymond devenait une réalité, encore lointaine par la distance géographique, mais une réalité. Avec quel intérêt ne suivit-il pas son héros depuis le triomphe du début jusqu'à la stupéfiante parole : « Souffrez que je me retrouve seul devant ma faiblesse et devant Dieu ». Pourquoi ? Pour enter sur le tronc six fois séculaire du premier et officiel *Ordo Prædicatorum* de l'Eglise catholique sa vocation à un apostolat oratoire DOCTRINAL, ACTUEL, ACCUEILLANT. Le *Mémoire pour le rétablissement en France des Frères Prêcheurs* allait le proclamer : « Si l'on nous demande pourquoi nous avons choisi de préférence cet Ordre, nous répondrons que c'est lui qui va le mieux à notre esprit, à notre nature, à notre but... On nous demandera peut-être encore pourquoi nous avons préféré rétablir un Ordre ancien plutôt que d'en établir un nouveau. Nous répondrons deux choses : premièrement, la grâce d'être fondateur d'Ordre est la plus haute et la plus rare que Dieu accorde à ses saints, et nous ne l'avons pas reçue. En second lieu, si Dieu nous accordait la puissance de créer un Ordre religieux, nous sommes sûr qu'après beaucoup de réflexion, nous ne découvririons rien de plus nouveau, de plus adapté à notre temps et à ses besoins, que la règle de saint Dominique » (*op. cit.*, p. 105 et p. 107).

De la vestition dominicaine de Lacordaire le 9 avril 1839 à sa glorieuse rentrée à Notre-Dame de Paris le 14 février 1841, l'abbé Raymond se fit une âme avec l'âme du nouveau Frère Prêcheur. A l'automne 1842, je l'ai noté plus haut, notre compatriote avait le bonheur de partir pour l'Europe. Le 24 novembre 1842, le P. Lacordaire arrivait à Nancy pour y prêcher un Avent dont les fruits spirituels abondants allaient par surcroît amener la fondation en cette ville du premier couvent de la Restauration dominicaine. M. Raymond s'empressa de se rendre à Nancy pour y

entendre puis rencontrer le P. Lacordaire. Après lui avoir demandé de l'agréger au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, il présenta au Restaurateur l'invite affectueuse et pressante d'étendre son œuvre à la Nouvelle-France.

* * *

Une œuvre de cette importance, avec des ouvriers encore peu nombreux et lents à former, ne pouvait évidemment pousser dès ses tout premiers commencements une ramification aussi lointaine. Aussi les entretiens de fin novembre 1842 entre le P. Lacordaire et l'abbé Raymond marquent-ils le début d'une lutte affectueuse dont le détail est à la fois émouvant et stimulant. Revenu au Canada à l'automne 1843, M. Raymond ne cessera de suivre de très près la prédication du P. Lacordaire et les développements de son œuvre dominicaine. Sans cesse il tiendra le Restaurateur en alerte, et pendant ce temps il propagera le Tiers-Ordre en profondeur dans les milieux canadiens. Au Séminaire même de Saint-Hyacinthe, il y recevra deux recrues appelées à exercer une influence majeure dans la venue des Prêcheurs chez nous : les abbés Jean-Charles Prince et Joseph LaRocque.

Le 8 juin 1852, Saint-Hyacinthe est érigé en diocèse. Le 3 novembre suivant, il reçoit son premier évêque en la personne de Mgr Prince. Le 8 décembre, le premier pasteur du nouveau diocèse désigne l'abbé Sabin Raymond comme son Vicaire Général. Monseigneur Prince mourra prématurément au printemps 1860. Rome lui donnera comme successeur l'abbé Joseph LaRocque (1860-1865), puis, à la démission de celui-ci, son cousin M. Charles LaRocque. Les deux évêques LaRocque confirmeront M. Raymond dans sa dignité de Vicaire Général. Et par les lettres des trois premiers pasteurs de l'Eglise de Saint-Hyacinthe, l'abbé Raymond continuera à presser le Restaurateur des Frères Prêcheurs. Après la mort de Lacordaire (21 novembre 1861), c'est à l'un des premiers compagnons de celui-ci, le P. Jandel, devenu Maître Général de l'Ordre, que Mgr Charles LaRocque s'adressera. En France, la semence

jetée par Henri-Dominique Lacordaire a déjà produit trois provinces canoniques : Paris (gardant le vieux nom de *Provincia Franciæ*), Toulouse et Lyon. Ces deux dernières seront sollicitées par le P. Jandel d'accepter la fondation projetée au Canada. La Providence veillait. Après tant de retards et d'atermoiements, c'est la *primogenita* de Lacordaire, celle qui garde son esprit le plus pur et le plus dynamique, la Province de France ou de Paris qui va enfin essaimer en terre canadienne. A l'été 1868, Saint-Hyacinthe recevait la visite du religieux que Lacordaire avait le plus aimé en attendant de trouver en lui son biographe : le P. Bernard Chocarne. Le 4 août 1868, le P. Chocarne célébrait la messe de saint Dominique dans l'église que l'autorité épiscopale destinait aux fils du Patriarche. Au mois de mars 1870, il revenait au Canada pour prêcher la neuvaine dite de la grâce à Notre-Dame de Montréal. De Saint-Hyacinthe, le Grand Vicaire Raymond accourait conférer avec lui. Tant de persévérance devait enfin amener la réalisation d'un espoir qui avait semblé longtemps un rêve trop beau pour se réaliser jamais. Novembre 1842 — Octobre 1873. Le dimanche du Rosaire, 5 octobre 1873, quatre Frères Prêcheurs sont installés officiellement à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe par le tenace et victorieux abbé Raymond. Ils s'appelaient Thomas Bourgeois, Louis Mothon, Réginald Bernard, prêtres, et Simon Grappe, frère convers.

Le programme d'action apostolique des nouveaux venus commence aussitôt à s'actuer. La Cathédrale et la chapelle du Séminaire de Québec entendirent et acclamèrent de profondes et solides conférences du P. Mothon. Quelques années plus tard, les PP. Paul Duchaussoy, Antonin Plessis et Henri Hage traceront des sillons qui ont germé pour le temps et pour l'éternité. Mais les blancs ouvriers du Verbe divin ne se concentrèrent pas sur Québec et Montréal. Au Canada comme en France, le clergé diocésain était porté à attribuer aux dominicains l'ambition des grandes chaires, des grands sujets et des discours retentissants. Rien de tel ne se produisit chez nous. Bénie soit encore ici la Providence de Dieu qui, par son instrument Mgr Raymond, avait installé les nouveaux venus

à Saint-Hyacinthe. C'était alors un gros village, chef-lieu d'une belle région agricole. Miniature fidèle de notre Province de Québec pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Les Frères Prêcheurs de Paris surent s'adapter dans la nouvelle comme dans l'ancienne France. Ces gens que d'aucuns prétendaient si hauts et si grandiloquents se rendirent lumineusement accessibles à tous. Leur parole claire et vibrante ne tarde pas à remuer les auditoires de cultivateurs ou d'ouvriers comme les assemblées d'hommes plus instruits.

Le désir prononcé d'adaptation canadienne devait attirer l'attention des fondateurs sur le problème alors dans son acuité première, de l'immigration des nôtres aux Etats-Unis. Ainsi vont s'ouvrir les maisons de Lewiston, Maine, en 1881, et de Fall River, Massachusetts, en 1888. Œuvres amples et généreuses qui ont su se développer par l'alliance d'un ministère paroissial intense et d'un beau travail d'apostolat doctrinal et de survivance française au vaste rayonnement.

Entre temps s'élaborait la maîtresse pièce de l'établissement dominicain en notre pays. Saint Dominique tenait à voir les couvents de son Ordre s'établir autant que possible au milieu des villes. Le motif de cette prescription d'apostolat par irradiation territoriale est obvie. D'autre part, Mgr Raymond avait pressenti le rôle réservé aux prédicateurs de la Doctrine de vérité dans l'économie religieuse et politique si complexe du Canada. Nos premiers dominicains agirent en ce sens. En suivant la ligne tracée par le Fondateur comme en considérant les conditions du champ d'apostolat canadien, une solution s'imposait : les centres, et, entre eux, le premier par l'importance politique comme par son dualisme de religion : Ottawa. Fondé en 1884, la maison de la Capitale deviendra dès 1900 le *Studium Generale* pour les recrues de l'Ordre au Canada.

Dans une ambiance plus calme et au milieu d'une population toute catholique, la fondation initiale avait atteint, le 2 juillet 1885, son plein épanouissement par l'érection d'un grand monastère au plan régulier et conforme à toutes les traditions de l'Ordre. Le 8 décembre 1886, on y ouvrait un noviciat afin d'éviter à nos compatriotes l'obligation d'aller

chercher leur formation première en France. L'un des quatre premiers novices vêtus en cette fête de l'Immaculée s'appelait Raymond-Marie Rouleau. Monseigneur Raymond était présent. Quelques mois avant sa mort, il avait ainsi la joie de voir poser le couronnement ultime à l'œuvre dont il était en vérité le *pater et parens*. Près du vénérable prélat se tenait son jeune neveu Louis, alors âgé de sept ans, aujourd'hui professeur émérite et archiviste aussi diligent que compétent du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

La mesure relative des vocations ne permit pas toujours de pousser le développement au rythme des vouloirs intimes. Tout de même en 1901, les Prêcheurs canadiens se trouvaient assez nombreux pour s'établir à Montréal. Cinq ans plus tard, c'est le tour de Québec. Le 2 juillet 1908, les couvents érigés par la Province de France en Amérique du Nord sont fusionnés en une Congrégation autonome dépendant directement du Maître Général de l'Ordre. En la fête du Rosaire 1911, au trente-huitième anniversaire de la fondation de 1873, le pas suprême était franchi : le Canada dominicain formait maintenant une province juridique et régulière de l'*inclytus Ordo Prædicatorum*. Son organisation intérieure une fois complétée, la nouvelle Province aborda pour son compte la réalisation de la devise de notre pays : *A mari usque ad mare*. On exécuta ce dessein en deux étapes : les Maritimes par l'érection du couvent de Sackville, Nouveau-Brunswick, en 1926, puis l'Ouest par la fondation de Prince-Albert en 1929. Le centre allait être fortifié par l'ouverture des maisons de Sherbrooke en 1939 et des Trois-Rivières en 1943. Cependant que la Métropole voyait s'ériger un couvent pour nos professeurs de l'Université de Montréal en 1942 et un Centre national de toutes les œuvres dominicaines en 1945. Deux ans plus tard, Saint-Hyacinthe essaimait à son tour par la construction, dans la banlieue ouest de la ville, d'une imposante maison de retraites fermées pour hommes et jeunes gens.

Cette progression au rythme réfléchi avait déjà obtenu son complément normal selon les traditions séculaires de l'Ordre : une mission en

pays infidèle. Envisagé dès 1915, retardé par la première grande guerre, le projet aboutit enfin au cours de 1927. Et au printemps 1928, le vaste diocèse de Sendai au Japon recevait les Prêcheurs canadiens. Dans la paix, la seconde guerre mondiale et l'après-guerre, les nôtres y propagent sans trêve la bonne nouvelle du Christ-Rédempteur. Pionniers au Japon, voici que les Dominicains du Canada deviennent restaurateurs de leur Ordre en Europe. La présente année jubilaire les voit accepter et intensifier le rétablissement de l'antique Province du Portugal ruinée depuis 1834.

L'histoire nous fait ici une obligation de rappeler que le premier novice revêtu de la blanche tunique dominicaine à Saint-Hyacinthe en 1886 devait devenir évêque de Valleyfield puis archevêque de Québec et cardinal. Deux de ses frères en religion occupent aujourd'hui les sièges épiscopaux de Prince-Albert et de Gravelbourg. En cet automne 1948 où elle entre dans le dernier quart de son premier siècle d'apostolat, la Province dominicaine compte trois cent quatre-vingts membres. En la fête du Rosaire 1948. Ils étaient quatre le jour du Rosaire 1873.

* * *

Les documents canadiens de base qui établissent le pourquoi de la venue si longtemps poursuivie des Dominicains en notre pays sont les suivants :

a) la correspondance échangée avec les PP. Lacordaire et Jandel par M. Raymond puis, à l'instigation de celui-ci, par les trois premiers évêques de Saint-Hyacinthe : Mgr Prince (1852-1860), Mgr J. LaRocque (1860-1865) et Mgr C. LaRocque (1865-1875) ; enfin par l'abbé Louis-Zéphirin Moreau, administrateur du diocèse après la mort du premier évêque et la démission du second ;

b) le discours prononcé par le Vicaire Général Raymond dans l'église Notre-Dame du Rosaire à Saint-Hyacinthe le 5 octobre 1873 ;

c) l'adresse lue aux premiers dominicains en la même circonstance,

au nom des laïcs, par M. Pierre Boucher de la Bruère, plus tard surintendant général de l'Instruction publique.

Tous sont unanimes, non seulement à tabler mais à insister sur les points que voici :

L'Eglise canadienne se doit d'accueillir dans son sein les fils de saint Dominique, car ils sont LES Prêcheurs, *Ordo Prædicatorum*, religieux-prêtres se consacrant à l'apostolat doctrinal sous la dépendance directe de l'évêque universel. Ils ne sont pas des prédicateurs à l'origine diocésains et qui, au flux des circonstances auraient franchi leurs frontières et leurs occupations primitives pour se muer tôt ou tard en congrégation de droit pontifical. Par vouloir du fondateur et par confirmation immédiate et solennelle du Pontife romain, ils forment un Ordre essentiellement apostolique, l'Ordre de la prédication universelle.

Le rôle des Frères Prêcheurs est de se mettre et leurs auditeurs avec eux, à l'école de Dieu lui-même pour que tous les catholiques saisissent de moins en moins imparfaitement l'enseignement que Dieu nous donne pour en vivre. Communion de pensée avec Lui pour alimenter la communion de vie avec Lui. Là où les diocèses sont à peine ébauchés, là où le clergé est rare et écrasé de besognes d'organisation, les Prêcheurs multiplieront leur assimilation personnelle et vivifiante des vérités par Dieu révélées. Le jour où l'Eglise sera non seulement *plantée* en terre canadienne mais pourra y fleurir et fructifier, la présence dominicaine n'y sera pas moins nécessaire. La foi est une puissance de réceptivité vitale et d'assimilation vraiment personnelle à l'égard de la Vérité qui est la Vie. Or Mgr Raymond le notait avec perspicacité : au Canada, la vie personnelle et progressive de foi rencontre comme partout les trois obstacles signalés par saint Thomas : la paresse humaine, les soucis de la vie matérielle, l'attraction des plaisirs. Chez nous viennent s'ajouter la proximité des protestants, et, surtout, cette tendance si canadienne-française à considérer les croyants comme un béat troupeau de *suiveux* inclinés à la torpeur de l'esprit et à une obéissance uniquement extérieure sous la direction plus ou moins rude d'un surveillant local. Aux

fidèles victimes de ce véritable poison du catholicisme canadien, les Frères Prêcheurs rappelleront que le curé de leur paroisse n'est pas un contrôleur à la parole négative et disciplinaire. Il est le dispensateur de la Doctrine qui doit alimenter et toujours fortifier la Vie divine en nous, non pas l'automatisme mais la Vie agissante et progressive. Aux côtés de chaque curé et d'après ses avis, les Prêcheurs expliqueront aux paroissiens les vérités divines substantielles et profondes qu'ils ont eu soin de soumettre d'abord au régime d'une réflexion personnelle prolongée puis de faire vivre en eux-mêmes dans la contemplation. Cette possession intime les aidera à débarrasser leur prédication des termes trop techniques du cours de théologie. Ils ne se contenteront pas de dévider des préceptes de morale négative. Ils exposeront toute la doctrine évangélique, vérité qui par définition est esprit de vie, *spiraculum vitæ*. Mais ils la présenteront dans une langue elle aussi vivante, en tenant compte des modalités de temps et de lieu dont le respect intelligent est la meilleure sauvegarde du but et des moyens essentiels.

Ainsi pensait l'abbé Raymond qui trouvait son idéal incarné dans le P. Lacordaire lequel avait trouvé sa formule et son modèle en Dominique de Guzman. Mais le prêtre canadien savait, et tous ses compatriotes comprennent avec lui que le lumineux visage de saint Dominique ne peut se reproduire sans rides et sans insuffisances en tous et chacun des fils spirituels du Patriarche. Nos lecteurs voudront bien prier Dieu, qui a d'une manière si sensible béni nos soixante-quinze années d'apostolat, de ne point se détourner de nous. Grâce à l'intercession du Très Doux Père Dominique et de son premier disciple saint Hyacinthe, daigne le Christ, notre Lumière-Vie, faire vivre, grandir et rayonner ses Prêcheurs canadiens. Non seulement pour leur premier centenaire, mais *ad multa et faustissima sæcula.*

A. Papillon, O. P.

Les Universités et l'unité nationale

Discours prononcé par le Très Révérend Père Georges-Henri Lévesque, O. P., doyen de la Faculté des sciences sociales de Laval, lors de la réception d'un doctorat d'honneur de l'Université de Colombie britannique, le 15 juin 1948.

Il est bien difficile d'exprimer avec de simples mots les sentiments que m'inspire cette réception d'un doctorat d'honneur de votre Université. Pourtant je sens l'impérieux besoin de dire à votre président, le docteur McKenzie, et aux membres du Sénat, non seulement en mon nom personnel mais aussi en celui des nouveaux docteurs ici présents, tout ce que nous ressentons de gratitude à l'endroit de votre Université pour ce geste si délicat qu'elle vient de faire en notre faveur.

Pour ce qui me regarde personnellement, cette gratitude est d'autant plus grande, en effet, monsieur le président, que je devine facilement, parce que je connais bien votre largeur d'esprit et votre grand cœur, les idées et les sentiments qui vous ont inspiré. Votre geste, en effet, m'apparaît comme un témoignage et je veux y voir une leçon. Permettez-moi tout d'abord d'y reconnaître un hommage à la culture française en ce pays et un témoignage en faveur de l'Université Laval qu'un même souci de la science, les mêmes préoccupations sociales et le même idéal démocratique rapprochent de la vôtre. Mais je veux y voir aussi, et votre obligeance, messieurs, me pardonnera sans doute d'y insister un peu, je veux y voir aussi *une grande leçon d'unité.*

Si l'histoire, qui est un des noms de la Providence, a voulu que notre pays soit deux fois plus riche que d'autres qui ne nourrissent qu'une culture, n'est-ce pas en effet parce qu'elle le destinait à l'union qui est source de fécondité plutôt qu'à la division qui cause la stérilité ? Certes oui, messieurs, et ce qui me réjouit le plus quand je pense à l'unité de mon pays, c'est de constater que les universitaires en sont de plus en plus, comme il se doit d'ailleurs, les meilleurs artisans.

La collaboration entre universités et entre universitaires de nos deux

différentes cultures est à mon avis une des premières conditions de l'unité canadienne. Cette unité en effet, c'est par les sommets d'abord qu'il faut et qu'on peut la réaliser ; et à ce point de vue ce sont les universitaires qui en sont les instruments les plus naturels. Pourquoi ? Parce que le domaine des universitaires c'est celui de la culture, de la science, de l'esprit, et que ce sont là des réalités universelles, celles qui sont le plus capables de rapprocher les hommes les uns des autres.

La première exigence d'une véritable *culture*, en effet, c'est de chercher à intégrer en elle-même le plus grand nombre possible de valeurs différentes susceptibles de l'enrichir ; la culture authentique ne connaît pas de cloisons étanches, elle est ouverte non seulement pour recevoir mais encore pour donner puisqu'elle est une richesse bienfaisante qui ne cherche qu'à se répandre parce qu'au fond elle appartient à l'humanité.

La première exigence de la *science*, d'autre part, c'est l'objectivité qui est la même pour tous : à quelque race qu'il appartienne, le savant doit voir les choses telles qu'elles sont ; la vraie science ne connaît pas le préjugé qui aveugle et divise.

La première exigence de *l'esprit*, enfin, c'est d'être fidèle à lui-même, c'est-à-dire d'être large et universel, car l'intelligence que Dieu a donnée à l'homme pour qu'il connaisse tout, ne doit pas se donner d'autres dimensions que celle de l'univers lui-même. Elle ne doit surtout jamais céder au fanatisme. Le fanatisme, cette étroitesse de vision, cette compression voulue de l'esprit, qui s'obstine à ne jamais regarder et chérir que certains objets bien déterminés et toujours les mêmes, qui n'accorde sa considération qu'aux êtres de son choix et qui stérilise ainsi, en les dénaturant, une merveilleuse puissance de connaissance et, par suite, une inépuisable source d'amour. Le fanatisme qui empêche l'homme de se livrer à la vérité universelle ! Négation pratique de l'intelligence, aveuglement volontaire, il emprunte, souvent et indûment, à l'enthousiasme ses élans les plus sacrés et s'anime ainsi d'un faux dynamisme. Le fanatisme, cette espèce de maladie mentale qui prive son patient de la vision intégrale des choses humaines, qui en fait un être déséquilibré,

parfois plus à plaindre qu'à blâmer, mais toujours à surveiller puisqu'il lui suffira d'une occasion pour devenir une menace pour l'unité du pays.

Oui, messieurs, je crois que c'est sur et par les sommets qu'il faut d'abord faire l'unité. Ce n'est pas, pour le moment du moins, *le peuple* qui peut le mieux la réaliser ; il n'est, en général, pas encore assez instruit et d'ailleurs les masses d'ordinaire ne raisonnent pas, elles sentent ; et l'unité ne peut reposer sur le seul sentiment, c'est une base trop fragile et trop mouvante. D'autre part, présumer que le peuple est capable d'assumer cette tâche serait manifestement une erreur de jugement autant qu'un manquement au devoir de la part des universités. Car dans la société c'est précisément leur rôle de guider le peuple en l'instruisant des principes fondamentaux qui conditionnent l'existence et la stabilité d'un ordre national. Le peuple attend de nous des directives et c'est notre devoir de les lui donner.

Ce devoir s'avère d'autant plus impérieux aujourd'hui qu'il semble évident qu'il ne faut pas trop compter sur la politique pour faire l'unité canadienne. Car elle évolue inévitablement dans une atmosphère de combat, et elle oppose trop d'intérêts divergents pour contribuer efficacement et de façon constructive à la cause de l'unité. L'expérience a démontré d'ailleurs qu'elle éloigne beaucoup plus souvent qu'elle ne rapproche les hommes.

Il ne reste donc qu'un terrain assez large, assez élevé et assez solide sur lequel on puisse sans crainte jeter les bases d'un édifice aussi grand et aussi puissant que celui de l'unité nationale : *c'est le terrain de la culture.* Et vous n'êtes pas sans remarquer que ce terrain est également le campus spirituel sur lequel on bâtit les universités. Laissez-moi vous dire en passant que je trouve une frappante illustration de ceci dans votre magnifique Université elle-même dont l'admirable campus matériel est comme la figure de la largeur, de la hauteur et de la solidité de la forte culture dont il est un des plus rayonnants foyers. Large comme la mer qu'elle surplombe majestueusement, solide comme les Rocheuses sur lesquelles elle s'appuie, haute comme l'idéal qu'elle poursuit, votre

Université projette par delà les prairies dorées jusque dans notre Est québecois les rayons bienfaisants de son esprit et de son amitié.

Et qu'on ne craigne pas surtout que cette unité, dont je parlais il y a un instant, se fasse au détriment de l'une ou l'autre des différentes cultures engagées. Au contraire, car il en est de l'esprit comme de la terre elle-même ; c'est en y croisant les cultures qu'on en rend plus belles les moissons. D'ailleurs qui parle d'abandon, ou de reniement ? Il ne s'agit aucunement ici de fusion ou d'assimilation, et tous les partenaires entendent bien demeurer égaux et intégralement fidèles à eux-mêmes comme aux valeurs qu'ils représentent respectivement. L'unité n'est en effet possible que si elle s'accomplit sous le signe d'une fraternelle égalité. Il s'agit tout simplement, ici comme en toutes choses d'ailleurs, de bien distinguer pour mieux unir. Cela rencontre admirablement aussi les exigences du véritable patriotisme qui oblige les Canadiens à être d'abord fidèles à eux-mêmes, mais en songeant bien que cette fidélité ne sera vraiment humaine que si elle sait s'étendre à tout le Canada, que dis-je, au monde entier ; car le patriotisme c'est l'amour de la patrie, mais la plus grande patrie des hommes c'est le monde : que nous le voulions ou non, nous sommes à la fois citoyens d'un pays et du monde et par là même solidaires et responsables de leur sort.

Je viens de dire que l'unité canadienne n'est réalisable que sur la base d'une fraternelle égalité. En d'autres termes cela veut dire qu'elle est impossible sans le respect de ce que j'appellerais le *pluralisme démocratique*. Le véritable idéal démocratique, en effet, exige le respect des volontés du peuple. Or le peuple canadien est essentiellement composé de groupes ethniques différents qui veulent tous et avec raison garder et développer leur culture particulière. Cela veut dire que la démocratie canadienne n'atteindra son unité qu'à condition de commencer par respecter la diversité de ses éléments. Cette diversité est d'ailleurs une richesse qu'on n'apprécie malheureusement pas assez de part et d'autre ; elle constitue un bien commun que trop peu de Canadiens se donnent la peine de connaître et dans lequel ils ne puisent pas assez. Ah ! si les

Canadiens se connaissaient plus, comme ils s'aimeraient mieux. Car à l'origine de toutes les mésententes qui ont existé entre Canadiens — comme d'ailleurs entre bien d'autres peuples dans le monde — on trouve sans doute quelquefois des torts et des injustices, mais ce qui les divise le plus souvent c'est le trop petit nombre d'informations exactes qu'ils possèdent les uns sur les autres, ce sont les préjugés stupides fondés sur l'ignorance mutuelle et c'est aussi la méconnaissance pratique malheureusement trop générale des vrais principes de la démocratie. Il n'y a qu'une façon de réconcilier définitivement les Canadiens, c'est de les présenter les uns aux autres sous leur vrai jour. Ils se reconnaîtront alors assez de ressemblance, d'affinités, et de communauté d'intérêts pour ne plus se quereller. Comme Canadiens, en effet, nous avons toutes les raisons du monde d'être unis et nous n'en avons aucune de nous mésestimer systématiquement.

En disant cela, messieurs, je pense surtout à notre jeunesse. A cette belle et vaillante jeunesse que nos querelles scandalisent et à qui nous devrions pourtant donner l'exemple de la fraternité. Et les jeunes Canadiens qui viennent de verser côte à côte sur les champs de bataille le sang le plus pur de leur cœur pour que naisse enfin l'aurore d'un monde plus humain, ne méritent-ils pas qu'au moins chez nous nous fassions l'impossible pour édifier sur leur immortel sacrifice les bases d'une plus grande amitié nationale ? Et de même qu'hier le pays comptait sur le courage de sa jeunesse pour le sauver du mal totalitaire ainsi se tourne-t-il vers elle encore aujourd'hui en lui demandant de renverser avec le même courage les obstacles qui se dressent encore devant l'unité de la patrie.

Mais cette jeunesse, messieurs, c'est nous qui la formons. C'est nous, éducateurs, qui avons la terrible responsabilité de façonner son âme. Et toutes les générosités dont son cœur est plein seront impuissantes à réaliser l'union tant désirée si nous ne nous attachons pas tous à faire disparaître de son esprit les préjugés, les ignorances et les mensonges fratricides qui ont trop souvent habité celui des hommes de notre génération. L'unité

canadienne, messieurs, c'est entre nos mains qu'elle se trouve. Je souhaite de tout mon cœur en tant que Canadien français et Canadien tout court, parce que j'aime mes compatriotes et que je désire ardemment qu'ils se comprennent et s'aiment comme des frères dans la paix féconde d'un pays prospère et uni, je souhaite de tout mon cœur que tous les universitaires et tous les éducateurs de mon pays réalisent pleinement toute la gravité mais aussi toute la beauté de leur tâche ; qu'ils se sentent tous et chacun pour leur part responsables de l'unité canadienne. Et je crois sincèrement que nous l'obtiendrons, car j'ai foi en Dieu, j'ai foi en l'homme, j'ai foi en mes compatriotes et en l'avenir du Canada.

Georges-Henri Lévesque, O. P.

Le retour d'Israël

Ces pages lumineuses, profondes, à l'adresse de la conscience chrétienne, sont à lire et à méditer. Toute la vie d'Israël est là devant nous frémissante, mystérieuse, errante, à la recherche de la stabilité.

Famille intransigeante, clan obscur reniant une des civilisations mères de l'histoire ; tribu errant au loin dès l'origine et conduisant ses troupeaux sur les terres des autres et parmi les déserts ; immigrants prolifiques et inquiétants, chassés et pourchassés ; petit peuple envahisseur et conquérant, inconstant et entêté, passionné, mesquin et exigeant ; royaume éphémère et divisé ; nation fière et humiliée, orgueilleuse et dispersée, reconstituée, conquise, rebelle, réduite au rang de province du plus étranger des empires, éparpillée comme cendres au vent, renaissant diverse et multiple partout où ses restes touchent terre, malvenue, honnie, méprisée, résistant aux forces neuves de l'Occident aussi bien qu'à l'emprise marécageuse de l'Orient, défiant le temps et toutes les pressions humaines et attendant presque deux millénaires le moment de refaire la conquête de la patrie des promesses, tels nous apparaissent les Israélites.

Choisi, élu par Dieu, à jamais regardé par Dieu, Israël reçoit le dépôt de la transcendance originelle, se constitue dans un état de séparation radicale, de suprême distinction, rencontre Dieu à toutes les étapes de ses pérégrinations et de ses âges anciens, dans ses adorations, ses murmures, aux jours de ses révélations et de ses aveuglements. D'immenses empires naissent et croulent autour de lui, le ciel et la terre s'encombrent de dieux morts, de prodigieuses littératures se succèdent et s'efforcent vainement à une vision totale du monde, tandis qu'il porte sur ses lèvres le secret universel du *chema*, construit un seul édifice afin d'abriter un sanctuaire où il n'y a rien et rédige un livre unique, indestructible, définitif, inépuisable comme l'Esprit.

Nation sainte, peuple de prêtres et christophore, ermite parmi les nations Israël en sa perpétuelle retraite jeûne des fruits les plus savoureux

de l'humanité, s'enivre de la justice de Dieu et prononce face à l'Antiquité entière le *non possumus* que lui dicte sa mission. A toutes les sagesses, il proposera le Verbe ; à toutes les poésies, à toutes les morales, il apportera l'Incarnation ; à toutes les religions, à toutes les sociétés, le Corps mystique ; à tous les cultes, la prière et le sacrifice parfaits.

Dès l'aurore de son histoire il germe le Christ et façonne l'ascendance humaine du bien nommé Fils de l'homme au milieu des théophanies, des miracles, des apparitions, des extases, des visions, des incestes, des adultères, des meurtres, des idolâtries, des pleurs, des lamentations, des repentirs et des endurcissements. Il déborde de sacré. Il suinte l'humanité. Les plus hautes fidélités humaines, de Moïse à Marie, sont de lui et il a poussé jusqu'à son extrême conséquence l'infidélité d'Adam. Il prophétise en tout. Il enferme, conserve, véhicule et développe la totalité du fait divin en tant que révélé. Il est le grand acteur de toutes les figures. Il prépare le Résumé de la réconciliation de toutes choses. Chez lui tout est dépassement, plénitude jusqu'au débordement. Il regorge de Dieu. Jusqu'à l'accablement. Jusqu'à ne plus savoir ce qu'il fait.

Si à la fin il n'a pas été à la hauteur de ce qu'il donnait, comment le lui reprocherions-nous, nous qui ne sommes point à la hauteur de ce que nous avons reçu malgré un miracle quotidien plus grand que tous ceux de l'Ancien Testament, malgré une nourriture qui ne laisse pas mourir comme la manne, malgré les libérations intérieures de la loi d'amour et le fleuve de grâce qui nous traverse, malgré une présence qui est plus que Moïse et les prophètes ? Nous aussi nous avons nos habitudes de Dieu, nos pharisaïsmes, nos schismes, nos hérésies, nos idolâtries. Nous brisons l'unité annoncée par la prière sacerdotale, nous étouffons l'espérance, nous trahissons la charité, nous abandonnons à l'Adversaire la justice incendiaire, la justice dont nous craignons d'être dévorés. Nous ne sommes plus les premiers chrétiens, mais nous sommes toujours des chrétiens primitifs chez qui il y a plus de promesses que d'accomplissements. Si les Juifs ne sont pas allés jusqu'au bout de la Révélation, nous autres Gentils, nous sommes encore loin de l'intégration

au Christ. Ainsi, vint un temps où Israël, désormais incapable des substantielles ivresses de son passé, remplaça le vin de Dieu par une sorte d'intoxication légale de justice formelle. S'appropriant le message divin, il le réduisit à sa propre mesure humaine et en fit l'aliment de son orgueil. De la sainteté il passa à la vertu ; ses élans mystiques firent place à une loi austère et pointilleuse ; ses énormes péchés aux providentielles fécondités s'évanouirent dans la plus correcte médiocrité qui fût jamais ; au lieu de tonner dans les nuées et de brûler la bouche des prophètes, l'Esprit qui l'avait accompagné à travers les âges se dissimula en une discrétion silencieuse dont le comble fut l'Annonciation sans témoins.

Israël est comme plongé en une monstrueuse acédie collective à l'heure de sa visitation. Endormies dans une mauvaise nuit, ses puissances supérieures ne savent plus discerner le salut. On peut donc soupçonner comment l'Homme-Dieu ivre de nos péchés le scandalisa jusqu'à un criminel aveuglement, car tout ce qui n'est pas uniquement de chair scandalise mortellement l'âme charnelle.

Alors « une nation qui n'en est pas une », « une nation sans intelligence » (Rm. X, 19) reçoit l'héritage d'Abraham, alors nous les Gentils, qui n'étions pas le peuple de Dieu, nous l'olivier sauvage entés sur l'olivier franc (Rm. XI, 24), nous accédons aux prérogatives de l'aînesse. Quel redoutable privilège pour nous ! Quelle prodigieuse dépossession pour les Juifs ! Quel échange de rôles ! Quel renversement d'alliances ! Quels enveloppements de miséricorde ! Quels coups de justice !

Il faudrait ici méditer mot à mot les chapitres neuf, dix et onze de l'épître aux Romains. En ces pages pleines de regrets surnaturels, auxquels la stérile nostalgie de la Diaspora rendra un écho millénaire (et tout humain), en ces pages traversées d'un long frémissement prophétique, il semble qu'Israël, à la veille de transmettre ses pouvoirs et ses droits à la gentilité, lance au monde une ultime proclamation dans laquelle, en reconnaissant l'aliénation de ses biens, il rappelle aux nations l'origine, la nature, l'ampleur et les lourdes et terribles charges du patri-

moine qu'elles vont assumer. Souvenons-nous qu'au moment où saint Paul écrit, des Juifs, les apôtres, détiennent la plénitude du sacerdoce et des dons du Saint-Esprit. C'est donc avec une double autorité que le Juif Paul (et quel Juif !) énumère en une exclamation de douleur et de saint orgueil les titres d'Israël : « Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend témoignage par l'Esprit-Saint : j'éprouve une grande tristesse et j'ai au cœur une douleur incessante. Car je souhaiterais d'être moi-même anathème, loin du Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la Loi, et le culte, et les promesses, et les patriarches, et de qui est issu le Christ selon la chair, lequel est au-dessus de toutes choses, Dieu, béni éternellement. Amen » (Rm. IX, 1-5) ! Saint Paul expose ensuite l'économie de l'élection, que les Juifs charnels ont trahie en substituant en quelque sorte leurs œuvres impeccables à la gratuité de la grâce et à la justice de la foi. On ne peut hypothéquer Dieu, car « l'élection ne dépend ni de la volonté, ni des efforts, mais de Dieu qui fait miséricorde » (Rm. IX, 16). La foi des Gentils, qui n'avaient pas cherché, prévaut donc.

Mais quoi ? « Est-ce que Dieu a rejeté son peuple ? Loin de là ! » s'écrit l'Apôtre (Rm. XI, 1). Et il confirme les prophéties concernant le reste d'Israël (dont lui-même, Paul, fait partie) que se réserve Dieu « selon un choix de grâce » (Rm. XI, 5). Les Israélites, dit-il, ne sont pas tombés pour toujours, ni totalement, mais « jusqu'à ce que la masse des Gentils soit entrée » (Rm. XI, 25). Tout Israël sera alors sauvé.

Quelle est en somme la situation des deux parties ? La réponse de saint Paul nous introduit au cœur du mystère : « Et comme vous-mêmes autrefois vous avez désobéi à Dieu, et que, par le fait de leur désobéissance, vous avez maintenant obtenu miséricorde, de même, eux aussi, ils ont maintenant désobéi, à cause de la miséricorde qui vous a été faite, afin qu'ils obtiennent également miséricorde. Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance, pour faire miséricorde à tous » (Rm. XI, 30-32).

Mais il y a une ineffaçable différence du côté d'Israël : en la personne d'Abraham, n'est-il pas sorti obéissant de la désobéissance des Gentils. Notre désobéissance précède la sienne, et son obéissance antécède la nôtre. D'ailleurs, ce peuple n'a-t-il pas été « connu d'avance » (Rm. XI, 2) ? « Il est vrai », dit l'Apôtre, « en ce qui concerne l'Evangile, ils sont encore ennemis à cause de vous ; mais eu égard au choix divin, ils sont aimés à cause de leurs pères. Car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance » (Rm. XI, 28-29). Puis : « Si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi ; et si la racine est sainte, les branches le sont aussi » (Rm. XI, 16).

C'est pourquoi saint Paul nous met en garde contre l'orgueil. Nous sommes un rameau enté devenu le plus vivant, mais nous ne sommes ni l'arbre ni la racine. Nous ne serons pas mieux traités que les branches coupées. Et si contrairement à notre nature nous avons été entés, à plus forte raison le seront de nouveau ceux qui avaient été retranchés (Rm. XI, 17-24).

Ayant prophétisé ces mystères et contemplé les desseins de Dieu, l'Apôtre nous congédie, Juifs et Gentils, sur un cri d'adoration.

A cause du Christ, « fin de la Loi » (Rm. X, 4) et accomplissement des prophéties, à cause du Saint-Esprit, terme de la Révélation, à cause de la foi inaugurée par les frères du Seigneur selon la chair, à cause des grâces personnelle et collective d'une double élection, Paul, le pharisien irréprochable et l'apôtre catholique par excellence, a écrit là quelques-unes des pages à la fois les plus catholiques et les plus juives qui soient. Coulant d'une insigne source israélite, elles s'épandent en un lac d'universalité. Elles nous donnent une idée de ce qu'aurait été pour le monde le Juif accompli de la fidélité, le Juif d'une éternelle visitation, car le Juif a été spécialement formé pour la visitation. Après saint Paul, après saint Jean, jamais, jamais personne ne parlera avec une pareille autorité ainsi fondée dans la chair et dans l'Esprit. Toute révélation avait été confiée à Israël qui compte parmi les siens celui dont il a été dit que « jamais homme n'a parlé comme cet homme » (Jo. VII, 46). Si nous

avons reçu l'infaillibilité de l'interprétation et de la formulation dogmatique avec le pouvoir de lier et de délier, il ne nous a pas été donné de prophétiser, ni de proférer, ni d'ajouter, ni de retrancher.

Le célèbre texte de l'épître aux Romains place définitivement Israël sous le sceau de la contradiction et le confirme dans une sorte de baptême d'équivoque où se mêlent la bénédiction et la malédiction, la complaisance et le rejet, l'alliance et le reniement, la promesse et le dépouillement. Le peuple à double sens est congédié dans « l'abomination et la désolation » (Dn. IX, 27) et s'en va répandre par le vaste monde le scandale d'un interminable anachronisme. La chrétienté a pris sa place qui édifie la Jérusalem sans murailles, la ville ouverte à toute bonne volonté (Zc. II, 7-9) et dont il a rejeté la pierre angulaire. L'histoire le dépasse continuellement mais le rencontre partout. Il est comme un envers et une caricature de l'Eglise. Est-il donc à son instar pourvu de garanties contre lesquelles rien ne prévaudra ? Il lui est présent dans la prière, la liturgie et toutes les sciences religieuses. Il la suit comme une ombre malheureuse et sournoise au fond des ghettos, à la faveur de la sévère bienveillance des papes, ou d'accommodements passagers avec le chrétien opportuniste, ou de précieuses conversions. Il hante l'Eglise dans l'épouvante, le mensonge, l'humiliation de terreurs honteuses et sacrilèges, à l'aube des progroms, des massacres, des expulsions et des déportations en masse, à la lueur des bûchers qui le brûleront par milliers. La haine et la méfiance dont il est partout l'objet finissent par le défigurer, même à ses propres yeux ; elles exaspèrent la *différence* issue de son orgueil et de son élection. On fera de lui, pour lui et pour tous, un péché impardonnable ; on le murera dans la honte et le désespoir. Sur ce terrain de malheur germeront petit à petit de stridentes revendications de justice, une fierté agressive et une opiniâtreté de mauvaise herbe. La tolérance dont il bénéficie parfois de longs temps s'oublie trop peu pour qu'on la puisse assimiler à un baume de charité réparateur et restaurateur : elle lui laissera intactes ses craintes.

Le peuple de tous les exils, le peuple déplacé, le peuple qui porte

en lui l'absence de Dieu exilé de lui, campe au désert des nations, cloîtré dans la Loi désuète, courbé sur le Livre inachevé auquel pend le monstrueux appendice du Talmud. Israël qui tant de fois a dit : « Ainsi parle Yahweh », « Oracle de Yahweh », commente des gloses de commentaires et fend éperduement les cheveux en quatre. Il est sans temple, sans prêtres, sans sacrifice, sans chef. Ses synagogues sont sales, bruyantes et tristes. Ses fêtes sont amères loin des saisons palestiniennes et des lieux saints ; il se formule à lui-même des vœux mêlés de mélancolie et d'ironie, au goût de cendre. Ses coutumes jurent dans le temps et l'espace ; ses rites se font de plus en plus gênants. Nos humanismes fleurissent d'un bout à l'autre de la chrétienté ; nos universités projettent loin dans l'avenir leurs lumières ; nous aménageons l'Europe entière, nous la plantons de cathédrales radieuses, de palais, de châteaux, de villes plus belles que la nature. Lui, il est une Babel de langues et il s'efforcera de se reconnaître à l'aide d'un jargon affublé de l'alphabet hébreu. Lui, il s'éclaire au chandelier à sept branches et ânonne sans fin dans ses pauvres yeshivas, se rentrant à coups de trique la Thora jusqu'en la moelle des os [1]. Sa masse est pauvre, pauvre jusqu'à la pouillerie, jusqu'à décourager la pitié. Il compte des riches certes, mais comptent-ils sauf comme prétexte à l'envie ? Israël sort des ghettos, c'est pour gagner les faubourgs grouillants, les quartiers encombrés du petit commerce et de la petite vie, sans verdure, sans espaces, et dont il aura sous les yeux la hideur des générations durant. O la belle moisson de Booz, comme elle est loin !

Avec l'émancipation civile, source de tant de renouvellements et de recommencements, de tentations et de déceptions, débute une crise marquée de terribles catastrophes. Les Juifs connaissent une brusque renaissance. Ils brillent, ils excellent en toutes les disciplines de l'Occident ; leurs dons se révèlent à la hauteur de nos cultures les plus avancées

1. Il ne faudrait pas entendre ces lignes à la lettre et croire que nous méconnaissons l'apport de la pensée juive au moyen âge et les diverses « naissances » du judaïsme. Nous n'évoquons ici que les constantes et les dominantes de l'histoire juive.

et ils y apportent d'inestimables contributions. Ils s'engagent en ce que nous avons de meilleur et de pire. La vie est si abondante, si variée, tellement savoureuse que pour beaucoup d'Israélites le judaïsme figé qu'ils grignotent depuis 1800 ans perd son sens et que le voile protecteur de l'espérance messianique achève de s'user, révélant à travers ses lambeaux le monde fascinant des hommes et de toutes les alliances terrestres, jadis refusé en la personne d'Abraham. Une énorme fraction d'Israël succombe plus ou moins à cette gravitation vers l'humain. Les uns cherchent l'assimilation totale, se détachent de leurs croyances, se dépouillent de la mascarade de leur identité, se renient, épuisés d'avoir été si longtemps eux-mêmes. D'autres risquent des réformes et des adaptations où le Judaïsme perdra tout, fors son nom, où sa substance, enkystée mais intacte, fera place aux lamentables « lavasses humanitaires » du libéralisme et aux platitudes unitariennes. Une autre fraction se contente d'assouplir le cadre judaïque sans toucher à l'essentiel de la foi : malgré ses prudences la réforme conservatrice n'échappe pas à un certain processus de dégénérescence cancéreuse et constitue finalement une étape plus ou moins prolongée vers la religion naturelle et l'athéisme. A la race à la nuque raide, il n'avait pas été donné une religion molle.

Il y a enfin les orthodoxes qui n'ont fléchi le genou devant aucun Baal et dont les vagues d'immigrants dépenaillés, affamés et meurtris viendront du fond des vieilles juiveries d'Europe se scandaliser au contact de leurs frères d'Extrême-Occident et retarder le glissement vers l'assimilation en renouvelant les rangs de l'intransigeance. Retarder seulement, car la vitalité religieuse des Juifs baisse inéluctablement. Quant au mysticisme chassidique, il n'aura été qu'un sursaut de l'orthodoxie en proie au dessèchement spirituel.

Ne conservant plus que des vestiges de ses caractères ethniques primitifs, composé d'une masse disparate d'orthodoxes, d'hérétiques, de schismatiques, de libres-penseurs et de matérialistes, formé de communautés divisées, de fragments épars liés à diverses cultures et appartenant à des clans sociaux imperméables les uns aux autres, Israël en viendra à

un point où il ne pourra même plus se définir. Le ciment du judaïsme s'est effrité. Quelle collectivité survivrait en ces conditions ? Mais les Juifs vont subsister quand même et les choses se passent comme s'ils faisaient valoir un billet promissoire de Dieu.

A peine a-t-on accordé à Israël la liberté ,qu'on la lui reproche. On l'invite à faire acte de présence dans le monde, et voilà qu'on le déclare encombrant. S'enrichit-il, qu'on l'accuse d'accaparer. Crée-t-il un de ces monopoles normaux en régime capitaliste, qu'on le soupçonne de viser à la domination mondiale. Pense-t-il, qu'on l'accuse d'empoisonner les intelligences. Se mêle-t-il de réforme sociale, qu'on l'accuse encore de menées subversives. Se tient-il coi, qu'on le traite de parasite. Est-il pauvre, qu'on le méprise. Il est sans excuse, car nous autres catholiques, schismatiques, protestants, nous sommes purs et l'univers n'a qu'à se féliciter de notre propre diaspora, ainsi que le peuvent témoigner les Incas, les Aztèques, les Nègres, les Australiens, les Tasmaniens, les Maoris et autres peuples de couleur, tous heureux, éclairés, prospères et en bonne santé, je vous remercie ! Nous autres goyim, nous n'avons jamais fait de conquêtes, ni massacré de peuples, ni brûlé de bibliothèques, ni anéanti de cultures, ni allumé de bûchers, ni torturé, ni opprimé, ni persécuté, ni exploité, ni déporté personne, ni réduit personne en esclavage. Nous n'avons jamais apostasié non plus. Pas de fortunes suspectes à la Rostchild chez nous, pas de cartels, pas de guerres politiques et religieuses, pas d'injustices sociales ou nationales, aucune perversité intellectuelle et morale chez nous.

Les Juifs s'aperçurent bientôt qu'ils n'étaient guère plus en sécurité qu'auparavant et que la nouvelle justice à triple incarnation de liberté, d'égalité et de fraternité restait l'apanage exclusif des nouveaux pharisiens de la chrétienté ravagée. L'antisémitisme, produit de ces consciences basses, ignobles, inférieures en tout et qui ne connaissent d'autre justification que celle du bouc émissaire recherchée, non plus symboliquement, mais littéralement, actuellement, en pleine humanité, se précisa, se for-

mula comme une philosophie et rencontra dans les milieux les plus évolués des complicités dégradantes.

Les Juifs d'Amérique se dissolvaient, les vieilles juiveries d'Europe centrale et orientale prévoyaient leur propre annihilation et, en France même, quel présage que le cas d'un Dreyfus, quel symptôme qu'un Drumont ! La recherche d'un refuge, d'un pays à eux, où les plus menacés d'entre eux pussent vivre et mourir en paix s'imposait aux Juifs qui pressentaient les déchaînements de l'antisémitisme contemporain.

Leur lassitude et leur déception agirent comme un catalyseur sur l'antique nostalgie de la Palestine qu'entretint en eux au cours des siècles la perpétuelle habitation du Livre des promesses. Selon les lieux et les circonstances, pure sentimentalité, ou passive espérance d'une réalité de plus en plus improbable, ou objet de foi messianique, l'idée du retour en Palestine se concrétisa en un but immédiat, en une entreprise pleine d'urgence.

(à suivre)

Jean Le Moyne

Conditions concrètes du journalisme chrétien

Après avoir exposé la technique du journalisme, et son rayonnement prodigieux dans notre siècle, l'auteur pose les bases d'un journalisme chrétien selon les directives de S. S. Pie XII.

Parler de journalisme, c'est pour quelques-uns évoquer des grands noms, des « expériences vécues », des reportages littéraires, genre Tharaud, — les figures de Charles Maurras et du gros Léon, — les figures d'Olivar Asselin, de Berthelot Brunet, pour le journalisme canadien-français... Le journalisme, pour trop de gens, se pense *littérairement.* Hors le journalisme agressif, le journalisme de la « belle plume », peu de gens savent en vérité ce qu'est le journalisme. La nouvelle publiée dans un quelconque journal du matin, c'est bien « l'écrit du soir, oublié la matin... »

Le journalisme conserve certes tous ses titres à la gloire littéraire. Mais, comme l'écrivait déjà mon ex-patron, Roger Duhamel, on ne peut faire de comparaison entre l'écrivain et le journaliste. Le journaliste est un jouteur, un bretteur. L'écrivain est un créateur. L'un fait œuvre *utile,* œuvre rapide ; l'autre pense, crée, ébauche l'œuvre d'art dans un creuset. Si l'on descend d'un palier, si l'on tend la main à celui qui fait du « field work », — le troupier du journalisme — il ne peut plus être question de *création,* ou si peu...

Le journalisme moderne est d'abord une institution. Il est indispensable à la civilisation qu'il sert et qui lui a donné naissance. Le journal, moyen de communication de masse par excellence, est aujourd'hui avec la radio — qui le complète sous ce rapport — le lien le plus étroit qui existe entre toutes les classes d'un milieu, entre tous les pays du monde. Par le journal, et les organisations qui le desservent, les relations entre les peuples sont quasi instantanées. Le courrier ne met plus trente et quelques jours pour nous apporter les nouvelles de la lointaine Asie. De puissantes agences nous tiennent informés à la seconde près.

Des milliers de jeunes gens épris d'aventures, pétris d'un idéal humanitaire, recalés d'université, ratés de la littérature ou encore enthousiastes du métier, se vouent chaque jour, chaque heure, à la mission d'apporter le bon ou le mauvais message au peuple. Ils remplacent, avec combien plus d'efficacité le hérault du moyen âge, le courrier de l'ancienne Rome...

Porter un jugement de valeur sur l'ensemble de ce réseau que constitue l'institution de la presse serait fort injuste. La presse reflète fidèlement la mentalité des milieux où elle recrute ses lecteurs. Elle peut être *informante* ou *déformante*... avilissante ou moralisante. Elle peut éduquer, « faire pénétrer la mort par la fenêtre des yeux » (Pie XII) ; promouvoir les bonnes causes ou les tuer dans l'esprit populaire ; assurer le triomphe de la justice ou de l'injustice ; attiser ou apaiser la mésentente entre les hommes et les peuples. Chaque unité dans ce réseau de presse possède une vie propre, un rayon d'action propre. Et même si dans un pays — nous entendons un pays démocratique — les sources d'information, surtout pour la nouvelle étrangère et la nouvelle nationale, sont identiques, il reste toujours une profonde différenciation entre chacune de ces unités. Par exemple, sur une question de politique étrangère canadienne, on peut être sûr que le *Canada*, le *Devoir*, la *Presse*, le *Herald*, tous quotidiens montréalais, verront le problème sous des perspectives différentes. Les préoccupations fondamentales de chacun des journaux donneront une physionomie particulière au commentaire d'une information, à sa présentation même.

Il est par conséquent très difficile de porter un jugement général sur l'ensemble de la presse.

De même il serait difficile d'évaluer la mesure exacte de l'influence de la presse sur les courants de l'opinion publique. C'est un problème de première grandeur pour la sociologie de l'éducation populaire. Et nous nous proposons, dès que les circonstances nous le permettrons, d'orienter nos recherches en ce sens.

Reste toutefois le constat brut que l'institution de presse est aujourd'hui un organisme dont la vie internationale, la vie nationale et la

vie de la communauté ne peuvent se passer... Et notre Saint Père a raison de s'émouvoir de l'influence profonde que peut exercer la presse sur l'esprit de la masse. « Vous avez, journalistes, dit-il, un rôle magnifique à jouer, mais un rôle qui comporte les plus redoutables responsabilités ». Le journal est, semble-t-il, le plus parfait instrument que connaisse la civilisation moderne pour consolider ou ébranler les structures de la mentalité nationale, pour affermir ou détruire les croyances de la masse, pour affaiblir ou grandir certaines idées-forces dans un milieu.

La conclusion de tout ceci, c'est que *la presse est avant tout un instrument technique au service des causes les plus diverses.* Et le journalisme peut être, globalement, considéré comme un *processus technique servant des fins éthiques ou politiques diversifiées.*

Le journaliste voit et rapporte. Il commente à l'occasion, plutôt rarement ! Et son art consiste dans le choix judicieux de l'information et l'habileté de la présentation. C'est bien un processus technique que celui du journalisme, mais un processus technique où toutes les facultés intellectuelles ont leur part, où l'art littéraire vient au secours de l'art de l'information.

Le journalisme peut se définir, en somme, comme un travail purement intellectuel soumis à deux conditions : le rythme des événements et la technique de la publication. Il y aurait de très intéressantes comparaisons à faire. Contentons-nous de souligner ici que cette définition est suffisamment large pour englober toutes les formes de journalisme et si nous parlons de « journalisme chrétien », nous entendons la masse des journalistes qui collaborent aux journaux catholiques. Le journaliste chrétien sera plutôt celui qui appartient à la religion catholique. La distinction a son importance.

En raison de son rôle premier d'informateur, nous dirons que le journaliste tient une fonction à la fois sociale et culturelle. Nous dirons également que le journaliste doit sans cesse porter des jugements de valeur morale. Son cas est probablement celui où la règle de prudence

s'applique le plus fréquemment. Quoi dire et comment dire ? Le problème, concrètement, est beaucoup plus grave pour le journaliste que pour tout autre travailleur intellectuel, qui prétend s'adresser à la masse, à un milieu. Car, *le journaliste doit faire vite et bien.*

Sociologie élémentaire du journalisme. — Dans la structure du journal moderne, on retrouve à peu de choses près, les trois fonctions suivantes, qui se confondent plus ou moins dans ce que l'on appelle prétentieusement « le journal d'idées » : l'information pure, rapport des événements ; le commentaire, exposé des positions et préoccupations doctrinales de l'équipe ; l'information publicitaire, rémunérée ou non — annonces, communiqués, etc. Cette structure élémentaire, suivant l'importance du journal, se développe en une foule d'organismes de complexités diverses, depuis le médiocre hebdomadaire partisan local au grand quotidien qui tire à des millions d'exemplaires et à quinze ou vingt éditions.

L'analyse sociologique des différentes structures de presse, nous permet de dégager les caractères généraux suivants :

a) La rencontre assidue entre le lecteur et le journal fait qu'il s'établit un *processus d'échange* entre ces deux facteurs ; de sorte que le journal se modèle de plus en plus à la mesure de son lecteur et tiendra compte, dans l'exposé de ses préoccupations fondamentales, des courants d'opinion du milieu où se recrutent ses lecteurs. Le journal veut conserver et si possible augmenter *son public.* La feuille à scandales ne publie que parce qu'elle saura trouver des lecteurs à l'âme sordide. Ce caractère perd toutefois de son importance dans les pays totalitaires où la presse est complètement muselée, soumise aux dictées exclusives de l'Etat...

b) Un ensemble de conditions techniques modifient la physionomie du journal. La technique de la mise en page, le problème de l'impression rapide, la nécessité de « couvrir » le plus vaste domaine avec un minimum de frais, l'organisation de la circulation avec des conditions précises dans lesquelles un chef d'information doit préparer un journal intéressant pour le lecteur moyen.

c) Le journaliste n'est pas épargné de la *contagion mentale* qui s'exerce autour d'une idée, d'une attitude, d'un principe, dans un milieu particulier. Consciemment ou non, il entretient la *psychose* dans les esprits, et souvent pour le plus grand mal.

d) La mentalité propre du journaliste, quels que soient les *principes* du journal, entre toujours en jeu dans la rédaction d'un article ou d'une information. Il s'ensuit nécessairement que le « papier » reçoit une teinte qui est le reflet de toute l'éducation, des structures mentales *d'un individu,* quand ce « papier » ira sous les yeux d'une foule bigarrée où tous les types de mentalité se rencontrent. Diverses pratiques compensent cette disposition (*rewriting,* coupures et refontes des textes, etc.). Mais il restera toujours quelque chose du rédacteur. Ce « quelque chose » consiste principalement dans le choix des faits que le rédacteur a groupés pour rédiger son article.

Telles sont les principales composantes de la structure de l'information. Nous pouvons facilement en inférer cette conclusion : ce n'est pas en supprimant la liberté de la presse, ce n'est pas par la contrainte que l'on parviendra effectivement à transformer la presse dans un sens ou dans l'autre ; *c'est plutôt par un effort constant en vue de modifier la mentalité même du journaliste.*

Jusqu'ici nous nous sommes scrupuleusement gardé de tout jugement sur la valeur personnelle du journaliste moderne. Etant engagé dans le métier, nous croyons qu'il serait injuste pour une foule de nos confrères, déloyal à la profession de souscrire à l'une ou l'autre des opinions courantes.

Une éthique chrétienne du journalisme. — En avril 1946, Sa Sainteté recevait en audiences séparées trois groupes de journalistes français, américains et suisses. C'est vraiment dommage que les remarques de Notre Saint Père n'aient pas connu une plus grande publicité ! Certains ouvriers de la plume, qui se proclament « farouchement chrétiens » en auraient fait leur profit. Ils verraient que la *vertu professionnelle* ne consiste pas dans un assommoir ou dans un style académique...

A l'étude de ces trois textes, nous avons consacré de longues heures. Nous avons cru y trouver les éléments d'une éthique professionnelle dont tous les journalistes du monde, chrétiens ou non, tireraient un grand bénéfice. Notre Saint Père insiste tout particulièrement sur le *culte de la vérité*. Le « code » ébauché par Pie XII, pourrait se résumer dans les propositions suivantes :

1. — Eclairer le lecteur sur la nature et l'étendue des droits de la personne et de la famille, assises naturelles de la société ; sur le devoir de respecter en autrui et de défendre en soi les inaliénables prérogatives de la vraie et légitime liberté (ceci aussi bien à l'échelle de la communauté nationale qu'à la dimension des relations internationales).

2. — Aider à maintenir vive la foi en Dieu.

3. — Respecter les exigences de la vérité.

C'est tout... mais c'est beaucoup !

Quelles sont donc, dans une perspective chrétienne, « les exigences de la vérité » ? Sa Sainteté répond : la vérité est exempte de passion : elle n'est pas partisane et s'en tient aux faits ; la vérité n'est pas vénale ; la vérité ne craint pas d'être connue, mais elle est discrète et modeste ; les faits doivent être interprétés à la lumière de la justice et de la vérité, avec objectivité, prudence et charité.

Ces règles, dictées par une sage observation des milieux, peuvent-elles s'appliquer concrètement, jouer quotidiennement dans la vie professionnelle du journaliste ? Les attitudes que suggère notre chef spirituel ne sont pas rigides. Elles commandent au contraire une grande souplesse. Nous croyons qu'il suffit surtout de bonne volonté de la part du journaliste pour atteindre ce grand objectif qui est la paix et l'harmonie entre les hommes, à tous les paliers de la communauté.

* * *

Le culte de la vérité, la promotion des droits de l'individu et de la famille n'excluent même pas chez nous l'appartenance, pour le journaliste, à ce type de presse dit « journal de parti ». Et l'un de nos amis remar-

quait fort judicieusement qu'il est difficile pour un journaliste canadien-français de gagner sa vie si, directement ou indirectement, il ne sert l'un ou l'autre des grands partis canadiens ou provinciaux. D'ailleurs, les journaux dits « indépendants » se rattachent toujours à un groupe de militants politiques.

Servir un parti, dans un pays démocratique, peut n'être pas incompatible avec la pratique du bien. *Servir loyalement* un parti, ce n'est pas *profiter* d'un parti. Et nous pourrions désigner certains de nos confrères qui *servent* fidèlement l'Union nationale ou le parti libéral tout en ayant droit au respect de la communauté et à l'estime de leur chef respectif...

Ne perdons jamais de vue que le fait d'appartenir à un journal nécessite toujours une acceptation plus ou moins complète des préoccupations doctrinales et politiques de ce journal, et que le journaliste, chef de famille, ne peut pas toujours renoncer à un poste qui lui assure un revenu, pour maintenir une « position de principe ».

De toute façon, chez nous, plus qu'ailleurs la pratique d'un journalisme, chrétien d'esprit, est possible dans toutes et chacune de nos boîtes de quelque importance. Les conditions déterminées par les circonstances particulières sont parfois difficiles ; mais personne ne peut, moralement, exiger plus que l'*objectivité* de la part d'un reporter ! La loi de la presse est toujours là, d'ailleurs, qui invite le journaliste trop partisan à la tempérance de langage... L'opinion publique est aussi un facteur qui appelle la prudence.

Evidemment, l'idéal pour le journaliste serait de pouvoir rapporter et commenter, en toute liberté et en toute objectivité, les actes de l'autorité et les événements. Mais d'ici que tous les journalistes puissent trouver un tel emploi, il coulera beaucoup d'eau sous les ponts... et les rivières s'assécheront...

Le problème pour nous, journalistes chrétiens au Canada, est donc d'appliquer concrètement dans le milieu où nous gagnons notre pain quotidien, ces principes d'action sociale qu'offre Notre Saint Père à des confrères européens et américains.

Un journal vraiment chrétien. — Le journal intégralement chrétien n'existe pas dans notre milieu. Trop de facteurs conditionnent la vie d'un journal, comme le problème financier. Ce journal dont nous parlons serait toutefois un instrument de travail indispensable pour tous les travailleurs sociaux et les travailleurs intellectuels. Un journal du type de « Documentation catholique » serait à créer, et devrait pouvoir vivre, indépendamment de toutes préoccupations pécuniaires. Il apporterait le *document* qui nous arrive aujourd'hui par une foule de sources souvent douteuses et aiderait puissamment à modifier les attitudes de quelques journaux. Le prestige de l'Eglise n'en souffrirait sûrement pas et toute la profession ne s'en porterait que mieux.

Jacques Maritain, dans *Humanisme intégral*, présente une fort intéressante esquisse du « journal de doctrine chrétienne ». Les suggestions du grand philosophe ne sont pas à dédaigner.

La seule condition que nous poserions à la fondation d'un journal de doctrine chrétienne serait la participation effective de l'élément laïc.

Nous voudrions que ce journal d'information chrétienne soit véritablement inspirateur de la presse française, qui se diffuse largement dans les masses populaires.

Nous avons appris avec beaucoup d'intérêt la naissance prochaine d'un hebdomadaire catholique de langue anglaise qui absorberait le « Canadian Register » et d'autres périodiques. M. Keyserling, ci-devant gérant des agences British United Press au Canada, en deviendrait le directeur. La culture de M. Keyserling, sa foi profonde, sa connaissance parfaite du métier de journaliste ne manqueront pas d'imprimer une tournure puissante au nouvel hebdomadaire. Serait-il permis de rêver d'un équivalent pour les catholiques de langue française ?

En manière de conclusion, nous formulons l'ardent souhait que notre presse s'améliore de plus en plus afin de réaliser pleinement sa mission d'éclaireur du peuple, que le journalisme canadien s'inspire toujours de l'éthique professionnelle, proposée par le Saint-Père.

Jean de Laplante

Les idées et les lettres au XIIIe siècle

Le Roman de la Rose

A propos d'un maître livre qui renouvelle l'interprétation du fameux roman.

Les cinq volumes in-octavo de l'édition critique du *Roman de la Rose* préparée avec tant de soin par Ernest Langlois ont paru de 1914 à 1925. Une telle publication devait faciliter aux historiens de la littérature l'analyse du long poème allégorique. Cependant, beaucoup d'entre eux restent déconcertés par les interminables développements que Jean de Meun s'est permis sur tant de sujets qui n'ont apparemment aucun rapport avec l'intrigue, c'est-à-dire avec la conquête de la Rose symbolisant la Jeune Fille.

La deuxième partie du roman due à Jean de Meun est, en effet, bien différente d'allure de celle qui a pour auteur Guillaume de Lorris. Leurs dimensions respectives sont déjà frappantes. Il est par trop évident que si le maître ès-arts de l'Université de Paris avait simplement voulu terminer, à quarante ans de distance, le récit inachevé de son prédécesseur, il n'eût point ajouté dix-sept mille vers aux quatre mille déjà composés. Du reste, en passant d'une partie à l'autre, on constate que l'esprit change, malgré l'identité du cadre et de la plupart des personnages. Si les deux auteurs ont l'intention d'exposer un art d'aimer, leur conception de l'amour est loin d'être la même. M. Edmond Faral l'a bien vu : « S'il (Jean de Meun) a repris l'œuvre de Guillaume de Lorris, ce n'est pas en continuateur ingénu : il en a écrit la palinodie, il a écrit un anti-Guillaume » (*Revue des deux mondes*, 15 septembre 1926, p. 439).

Ce propos, si délibéré qu'il soit, n'explique pas à lui seul la présence dans l'œuvre de Jean de Meun de nombreux thèmes scolastiques qui paraissent aux profanes une surcharge ou des digressions sans but. Il faut décidément reconnaître que l'enseignement universitaire du XIIIe siècle a exercé une profonde influence sur la deuxième partie du *Roman*

de la Rose, et que pour s'y retrouver l'histoire littéraire doit recourir à celle des idées. Le remarquable ouvrage du Père Paré [1] — dont nous voudrions signaler la méthode et les principaux résultats — l'établit de façon péremptoire, et après l'avoir lu, on se demande comment un Ch.-V. Langlois, érudit et historien de métier, a pu écrire dans l'introduction au tome quatrième de *La Vie en France au Moyen Age*, Paris, 1928, p. XXII : « L'activité des penseurs du moyen âge s'est toute entière développée entre adeptes, en vase clos, sans communication avec le monde extérieur, c'est-à-dire avec la vie. Jean de Meun lui-même, esprit libre, hardi et informé, n'a laissé filtrer jusqu'au grand public aucune des nouveautés philosophiques qui passionnèrent ses contemporains : en philosophie, dont il est curieux, il s'en est tenu à Platon (par l'intermédiaire de Chalcidius), et tout ce qu'il dit d'Aristote est emprunté à Boèce. La scolastique à son apogée se défendait alors contre la curiosité éventuelle des profanes par la triple carapace, impénétrable, d'une langue, d'une culture et d'une méthode à part ».

Ce n'est pas la pensée de saint Thomas d'Aquin, ni celle de Jean de Meun, qui s'est développée en vase clos, mais bien celle de Ch-V. Langlois. Qu'on le veuille ou non, lorsqu'une œuvre littéraire s'est largement inspirée des doctrines enseignées et discutées dans le milieu où vivait son auteur, on ne peut la comprendre sans tenir compte de cette donnée historique. C'est le cas du *Roman de la Rose*, et il fallait rien de moins que la double compétence du romaniste et de l'historien des doctrines médiévales pour en renouveler l'interprétation, comme on vient de le faire.

Il ne sera plus possible de soutenir que la scolastique du XIIIe siècle se défendait contre la curiosité des profanes par sa langue. Le chapitre que le P. Paré a consacré au vocabulaire scolaire et scolastique de Jean de Meun prouve le contraire : un grand nombre de termes ou de locutions

1. Gérard Paré : *Les Idées et les Lettres au XIIIe siècle. Le Roman de la Rose* (Université de Montréal, Bibliothèque de Philosophie). Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal. 25 cm. 364 pages.

empruntées à l'Ecole et des allusions aux méthodes pédagogiques du temps y sont analysés avec toute la précision technique désirable. De ce que le français encore en formation a ainsi puisé dans le latin scolastique, il serait légitime de conclure qu'il n'y a point eu au XIIIe siècle entre la littérature en langue vulgaire et les écrits philosophiques ou théologiques la cloison étanche qu'on a parfois imaginée. En réalité, Jean de Meun ne cesse de s'appuyer sur des principes et de développer des thèmes dont l'origine scolastique n'est pas douteuse, quelle que soit leur source immédiate. Le P. Paré a réuni dans un chapitre spécial ceux qui reviennent fréquemment, par exemple, l'ordination des individus à l'espèce, fondement de la doctrine morale que nous rencontrerons plus loin, la théorie hylémorphique, les rapports de l'art avec la nature, le juste milieu moral, l'homme considéré comme microcosme et image de Dieu.

Ces deux chapitres préliminaires suffisent déjà à prouver la nécessité de connaître l'enseignement universitaire du XIIIe siècle pour bien interpréter de nombreux passages du *Roman de la Rose*. L'analyse continue du texte de Jean de Meun que le P. Paré poursuit dans les chapitres III à VI élargit et confirme cette première démonstration. Elle permet aussi de saisir la marche du roman, malgré les nombreux discours qu'y intercale l'auteur. Ce qui nous paraît digression répond au double dessein de Jean de Meun : 1) démolir la conception de l'amour courtois qui avait inspiré Guillaume de Lorris ; les discours de Raison, de l'Ami, de la Vieille et de Génius sont manifestement ordonnés à cette démolition ; 2) en même temps, mettre à la portée des laïcs une vision du monde qui s'élève jusqu'aux plus hautes spéculations sur la conciliation de la liberté humaine avec la prescience divine. « On caractériserait assez bien, me semble-t-il, la seconde partie du *Roman de la Rose*, en disant qu'elle est à la fois un roman anti-courtois et une somme de culture pour les laïcs, en entendant ce dernier mot au sens médiéval. Mais il s'agit d'une culture qui est une discipline de l'esprit humain tout entier et non seulement une discipline du beau style. L'encyclopédie de Jean de Meun réunit Ovide et Aristote, Cicéron et Boèce, Virgile et la substance de l'en-

seignement chrétien. C'est qu'elle est issue d'un enseignement universitaire qui accordait la première place aux idées, tout en ne négligeant pas, du moins dans son ensemble, les lettres » (pp. 345-346).

Pour apprécier pleinement la justesse de cette conclusion, il faut lire les deux cents pages où le P. Paré, complétant au besoin les indications de sources qu'avait données Ernest Langlois, établit de façon précise comment le sens primitif des idées empruntées à l'antiquité et au moyen âge est conservé ou modifié sous la plume de Jean de Meun. Du même coup, il rattache toute l'idéologie du roman aux courants doctrinaux qui se sont croisés dans la période la plus mouvementée et la plus féconde de la Scolastique. Dire, avec Ch.-V. Langlois, que Jean de Meun n'a laissé filtrer jusqu'au grand public aucune des nouveautés philosophiques qui passionnèrent son temps est une affirmation gratuite. Car la grande nouveauté du XIIIe siècle est l'introduction en Occident d'Aristote avec ses commentateurs arabes, et la mise au programme de la Faculté des Arts des principaux écrits du Philosophe. Or, la plupart des connaissances spéculatives que Jean de Meun reprend et adapte à son propos appartiennent à l'aristotélisme parisien et font souvent écho aux controverses qu'il suscita.

La doctrine du roman a des sources plus apparentes telles que Ovide, Boèce, Alain de Lille et Guillaume de Saint-Amour ; elle n'en a pas de plus profonde que l'aristotélisme médiéval, bien que cela ait échappé à des critiques sagaces comme Ernest Langlois et Edmond Faral. Le chapitre intitulé : *la confession de Nature*, est à cet égard particulièrement significatif ; il montre par une série de rapprochements avec les grands Docteurs du XIIIe siècle quel parti Jean de Meun a su tirer de l'enseignement qui se donnait tant à la Faculté de Théologie qu'à celle des Arts. « L'historien de la scolastique, habitué à lire les doctrines du moyen âge dans des textes latins au style dépouillé, éprouve une grande satisfaction à retrouver ici ces idées abstraites exprimées en termes imagés, dans une langue un peu maladroite, mais expressive et savoureuse » (p. 207).

Jean de Meun partage trop les idées de son siècle pour que sa philosophie puisse être considérée comme un naturalisme intégral ou un rationalisme au sens moderne du mot. Au terme de sa vaste enquête, le P. Paré était bien en mesure de reviser le jugement des historiens sur la signification doctrinale du *Roman de la Rose*, et il l'a fait avec une objectivité qui entraîne la conviction. Certes, il n'y a pas lieu de s'arrêter aux déclarations fantaisistes d'Abel Lefranc, ni même à l'affirmation sommaire de Gustave Lanson prétendant que Jean de Meun est l'ancêtre de Voltaire. Un trop grand désir de trouver en plein moyen âge des précurseurs du rationalisme moderne leur a fait découvrir chez Jean de Meun une prétendue liberté d'esprit annonciatrice de la Renaissance. Qui ne voit que pareille préoccupation est étrangère à la méthode historique ?

Au contraire, l'appréciation de M. Edmond Faral mérite d'être discutée non seulement parce que son auteur connaît parfaitement la littérature latine du XIIe siècle, mais surtout parce qu'il croit trouver dans le *De Planctu Naturæ* d'Alain de Lille le naturalisme que Jean de Meun aurait fait sien. Gerson s'indignait autrefois de ce que le *Roman de la Rose* avait corrompu la fiction poétique d'Alain de Lille. Selon M. Faral la vérité serait plutôt que l'un et l'autre ont exalté la Nature aux dépens de Dieu, et, en morale, substitué la loi naturelle à la loi divine. Alain de Lille aurait directement inspiré la position doctrinale de Jean de Meun que le savant historien qualifie de naturalisme intégral.

Si cette expression a un sens, elle désigne un système de pensée attribuant tout à la Nature comme premier principe, ignorant par conséquent le rôle de Dieu dans l'univers. Pour accepter une telle interprétation, il faut d'abord mettre de côté, comme un hors-d'œuvre dénué de signification, les centaines de vers où Jean de Meun expose, par la voix de Nature elle-même, sa conception de Dieu et de l'activité divine. Il y a là toute une théologie qui résume fidèlement le contenu des Sommes médiévales. « C'est une tâche assez ingrate que d'avoir à démontrer le matérialisme d'une vision du monde qui commence par un excellent exposé du dogme chrétien de la création, qui se termine par des

élévations sur les mystères chrétiens et dont on retrouve tous les éléments dans les œuvres d'Honoré d'Autun, Jean de Salisbury, saint Albert le Grand et saint Bonaventure » (p. 313). Aussi bien M. Faral n'a-t-il pas relevé cet aspect ni retenu l'affirmation souvent répétée que Nature est ministre et vicaire de Dieu. Si l'on tient compte de ce dernier trait on admettra que la Nature, même personnifiée, ne cherche aucunement à évincer Dieu.

De plus, lorsqu'il affirme qu'Alain de Lille et Jean de Meun substituent la loi naturelle à la loi divine, M. Faral paraît se méprendre sur le sens d'une doctrine dont Jean de Meun a certes abusé, mais qui dans son principe n'était pas en opposition avec la morale chrétienne. Il s'agit de l'affirmation commune aux Docteurs du moyen âge et même à saint Augustin que la nature humaine, spécialement par la raison, est règle de moralité. Nous voudrions pouvoir citer les pages concluantes où le P. Paré montre que les théologiens en concevant la moralité comme une conformité à la raison droite et à la saine nature ne s'écartent nullement du christianisme officiel qui présente la vie morale comme une obéissance à la loi divine. La nature et la raison humaines sont œuvres de Dieu ; les règles d'agir qu'elles dictent proviennent donc en définitive de la Sagesse divine. Loin que loi naturelle et loi divine s'opposent, en régime chrétien, elles sont dans le rapport d'effet à cause, ou plus exactement de cause seconde à cause première. C'est pourquoi les scolastiques affirment à la suite de saint Augustin qu'obéir à la nature et à la raison droite c'est obéir à Dieu ; s'en éloigner, c'est contrevenir à la loi divine.

Du fait que Jean de Meun prêche par la voix de Raison et surtout celle de Génius la soumission aux lois de Nature, on ne peut donc conclure, sans autre précision, qu'il préconise le naturalisme intégral ou se met en opposition avec la morale chrétienne. Alain de Lille avait, lui aussi, prêché cette soumission, et son langage n'avait choqué aucun théologien, tous comprenant que la Nature, même personnifiée, a été créée par Dieu et reste dépendante de Celui dont elle est l'interprète. La Nature de Jean de Meun a les mêmes caractères que celle d'Alain

de Lille : elle est source de fécondité et règle de vie morale parce que vicaire de Dieu.

Mais Jean de Meun fausse compagnie à son guide lorsqu'il en vient à déterminer les lois de Nature que l'homme doit observer, et met au premier rang le service de l'espèce par la génération. Il en fait une loi qui oblige tous les hommes sans exception, de sorte que la continence et les vœux de religion doivent être abolis ; le mariage lui-même ne doit pas gêner l'observance de cette loi primordiale, car l'union sexuelle n'a d'autre règle que la procréation. Il est assez évident que cette doctrine contredit la morale chrétienne, mais son intention première semble être de combattre l'amour courtois. Nous rencontrons ici un dessein bien arrêté de Jean de Meun : celui de ridiculiser la courtoisie telle qu'André le Chapelain l'avait définie dans son *De Amore*, où les procédés scolastiques de définition et de distinction servent à l'analyse de la passion amoureuse et de ses exigences. C'est dire que l'expression « texte essentiel de la scolastique courtoise » proposée par le P. Gorce ne convient qu'à la première partie du *Roman de la Rose*. L'étendre à l'œuvre de Jean de Meun serait un contresens, puisque tous ses principaux personnages sont d'accord pour condamner l'amour courtois et exalter l'amour procréateur ordonné au bien de l'espèce.

Raison d'abord, comme il convient, reproduit la définition formulée par André le Chapelain pour la critiquer ; elle se moque de ceux qui prétendent limiter leurs relations avec les femmes à l'amour platonique : c'est se payer de mots, car, en réalité, on recherche le plaisir égoïste, alors que la Nature commande de poursuivre avant tout la conservation de l'espèce. Les propos d'Ami et de la Vieille relèvent dans Ovide tout ce qui peut être opposé au culte de la dame mis en honneur par la littérature courtoise ; ils accentuent la conception brutale selon laquelle la femme n'est que l'instrument de la génération. Au nom de la même philosophie Faux Semblant soutient que le célibat religieux est contre nature et contre le vouloir divin, après avoir attaqué les Ordres mendiants avec une cinglante ironie. A leur tour, Nature et son prêtre Génius entrent en scène

pour rappeler à l'homme son premier devoir, excommunier ceux qui refusent de le remplir, et promettre le paradis aux fidèles observateurs de la loi de fécondité.

Chaque personnage expose donc à sa manière une même théorie de l'amour. Tous refusent de l'idéaliser et le réduisent à une fonction voulue par la Nature pour assurer la perpétuité de l'espèce. Jean de Meun s'est ainsi fait le champion d'une morale de l'espèce que saint Thomas d'Aquin pour sa part semble avoir jugée plus pernicieuse que celle de l'amour courtois dont la prétendue pureté ne trompait personne. On savait bien que le *purus amor* dont parlait André le Chapelain n'était ni désintéressé ni chaste alors même qu'il renonçait à la possession physique pour ne pas éteindre le désir en l'assouvissant [1]. Mais il était plus difficile de discerner ce qu'il y a de spécieux à invoquer le bien de l'espèce pour justifier l'exercice de la fonction sexuelle en dehors du mariage ou pour condamner la continence. Averti de cette difficulté, saint Thomas y est revenu plusieurs fois, car, si Jean de Meun connaissait les doctrines de l'Ecole, le Docteur angélique de son côté n'ignorait pas l'hérésie morale du maître ès-arts.

Ainsi, les objections contre la continence et le vœu de chasteté que réfutent la *Somme contre les Gentils* (L. III, chap. 136-137) et la *Somme théologique* (II-II, q. 152, a. 2, ad 1) ressemblent étrangement aux arguments de Jean de Meun. Saint Thomas ne conteste pas que l'accroissement numérique des hommes soit un bien authentique, mais il montre que ce n'est pas le bien par excellence ni même l'élément principal du bien commun de l'espèce humaine. Le progrès spirituel de l'humanité importe davantage et il exige que certains gardent la continence pour s'adonner plus librement à la contemplation et aux œuvres de charité, pour le plus grand bien de tous. De même, si l'œuvre de chair est permise seulement dans le mariage, c'est parce que seule l'union perpétuelle et

1. Cf. les intéressants articles du P. Denomy, *Fin'Amors : the Pure Love of the Troubadours, its Amorality and Possible Source*, dans *Mediaeval Studies* VII (1945), pp. 139-207 ; *The De Amore of Andreas Capellanus and the Condemnation of 1277*, ibid., VIII (1946), pp. 107-149.

indissoluble des époux pourvoit à l'éducation des enfants, et aussi parce qu'elle seule s'accompagne des préoccupations spirituelles qui assurent la dignité des rapports entre homme et femme. Le lourd positivisme de Jean de Meun fait bon marché de ces valeurs humaines et chrétiennes.

« Quiconque lit attentivement la seconde partie du *Roman de la Rose* ne peut s'empêcher d'y noter une très grande différence entre les doctrines spéculatives et l'esprit qui les anime d'une part, les idées morales et leur opposition systématique à la loi chrétienne d'autre part » (p. 342). Le P. Paré dont le commentaire met si bien en lumière cet écart, ne cherche pas à l'expliquer, sans doute parce qu'il a résolu de ne point faire dire aux textes plus qu'ils ne contiennent. Probité scientifique fort respectable. Le problème reste ouvert : pourquoi Jean de Meun bien informé de la théologie spéculative, parlant du mystère de la maternité virginale de Marie avec respect et délicatesse, a-t-il entièrement méconnu l'esprit de la morale chrétienne au point de sacrifier le mariage à l'union libre, de ne rien comprendre à la vie religieuse, et, ce qui est encore plus étonnant, de prétendre conduire à la vision béatifique les adeptes de sa morale ? Est-ce la vivacité de sa réaction contre les fadaises et artifices de l'amour courtois qui l'a poussé à cet excès ? Est-ce le désir de justifier la conduite de son entourage ? Pour répondre à ces questions, pour déterminer dans quelle mesure la pensée de Jean de Meun se trouve engagée dans les discours qu'il prête à ses personnages, il faudrait mieux connaître le milieu où il a vécu et son histoire personnelle. Le Paris universitaire du XIIIe siècle ne nous a pas encore livré tous ses secrets. Mais nous savons déjà que sa culture unissait étroitement les idées et les lettres. Le livre du P. Paré illustre magnifiquement ce trait d'une grande époque.

Joseph-Marie Parent, O. P.

L'Organisation internationale du travail et les Relations industrielles

Une belle page d'histoire syndicale et d'importants projets que la Conférence de San Francisco, 1949, devra étudier de nouveau pour les offrir comme base à la politique sociale des divers pays.

Le problème des relations industrielles dans l'Etat moderne compte parmi les plus importants pour le maintien de la paix sociale et le développement de la production. Le légitime désir d'émancipation de la classe ouvrière a incité les gouvernements à envisager les relations entre le capital et le travail d'une manière positive, alors qu'autrefois ils se contentaient d'en suivre passivement l'évolution. Jadis, l'Etat se limitait à permettre l'activité des organisations professionnelles sans s'immiscer d'aucune façon dans les rapports entre les employeurs et les travailleurs. En effet, l'Etat a d'abord rendu légales la constitution et l'activité des organisations ouvrières. Tel était notamment le but de la loi de 1872 sur les unions ouvrières au Canada. Il ne s'agissait pas alors d'encourager l'action syndicale et encore moins d'inciter les employeurs à négocier de bonne foi avec les organisations ouvrières. Il faudra attendre la deuxième Grande Guerre, tout au moins au Canada, pour que l'action syndicale atteigne pleinement son but. En effet, la nécessité d'associer les travailleurs à l'effort de guerre et l'action persévérante des organisations ouvrières transformèrent profondément la structure des relations industrielles. Une évolution identique eut lieu dans un grand nombre d'autres pays. Aujourd'hui, quelle que soit la structure économique d'un pays donné, les relations industrielles constituent un élément essentiel de la vie nationale.

Les divers pays n'ont pas tous progressé au même rythme dans la voie du progrès social. Dans certains pays, notamment au Royaume-Uni et en Scandinavie, l'initiative des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs a rendu tout à fait secondaire le rôle de l'Etat

dans le domaine des relations industrielles, tandis que dans d'autres pays comme les Etats-Unis et le Canada l'intervention du législateur s'est avérée nécessaire pour que ces organisations professionnelles poursuivent une politique de collaboration dans le domaine du travail. Toutefois dans les pays où le principe de la liberté syndicale est reconnu par la législation ou par la coutume, son application peut donner lieu à des difficultés qui la rendent inopérante. Il est donc nécessaire de préciser les conditions d'exercice de la liberté syndicale si l'on veut que celle-ci soit plus qu'une simple affirmation de principe de caractère tout à fait platonique.

La reconnaissance de la liberté syndicale, si importante soit-elle, n'est que la base des relations entre le capital et le travail. En effet, les négociations collectives sont le moyen le plus pratique qui s'offre aux employeurs et aux travailleurs pour réglementer les conditions d'emploi et de travail. En toute logique, la garantie du principe des négociations collectives, en vue d'aboutir à des conventions collectives, découle évidemment du principe de la liberté syndicale. Si les conventions collectives doivent réglementer les conditions de travail, il est indispensable de prévoir des moyens pour résoudre les différends qui peuvent surgir au moment de leur négociation ou de leur renouvellement, c'est-à-dire des procédures de conciliation et d'arbitrage. Enfin, le déclin du syndicalisme revendicatif et l'avènement d'une élite ouvrière formée aux disciplines administratives et techniques appellent un dépassement de l'action syndicale pratiquée jusqu'ici. Désormais les organisations d'employeurs et de travailleurs sont appelées à participer à l'élaboration et à l'application de la politique économique et sociale. Telle est la structure des relations industrielles dans l'Etat moderne.

L'acceptation de plus en plus générale de ces principes et la nécessité d'établir des normes internationales minima en matière de relations industrielles applicables à tous les pays ont incité l'Organisation international du Travail à se saisir du problème de la liberté syndicale et des relations industrielles. L'O.I.T. n'a pas attendu à 1947 pour aborder ce

problème. En effet, le préambule de sa constitution lui commandait de le faire, car il mentionnait parmi les moyens susceptibles d'améliorer les conditions des travailleurs et d'assurer la paix, « l'affirmation du principe de la liberté syndicale » et que l'un des articles de la constitution mentionnait également parmi les principes d'une importance particulière et urgente « le droit d'association en vue de tous objets non contraires aux lois, aussi bien pour les salariés que pour les employeurs ». Dans la Déclaration de Philadelphie (1944) précisant les buts et les objectifs de l'Organisation internationale du Travail, il est spécifié que « la reconnaissance effective du droit de négociation collective et la coopération des employeurs et de la main-d'œuvre pour l'amélioration continue de l'organisation de la production ainsi que la collaboration des travailleurs et des employeurs à l'élaboration et à l'application de la politique sociale et économique » doivent figurer parmi les programmes dont l'O.I.T. a l'obligation solennelle de seconder la mise en œuvre. A diverses reprises la Conférence internationale du Travail a examiné le problème de la liberté syndicale et des relations industrielles, mais les décisions prises n'allèrent pas au delà du stade des résolutions, la Conférence ayant principalement étudié des questions économiques et sociales d'un caractère plus urgent. Après la deuxième Grande Guerre cependant, l'O.I.T. aborda le problème dans son ensemble, notamment lors de la Conférence des Etats d'Amérique à Mexico en 1946 et des premières sessions des Commissions d'industrie. L'intervention de la Fédération syndicale mondiale et de la Fédération américaine du Travail auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies en février-mars 1947 au sujet « des garanties d'exercice et de développement du droit syndical » contribua à hâter l'action de l'O.I.T. dans ce domaine, puisque le Conseil lui référa cette question.

C'est ainsi que lors de sa 30e session à Genève (1947) la Conférence internationale du Travail examina les questions suivantes : a) la liberté syndicale et la protection du droit syndical ; b) l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective ; c) la colla-

boration entre les pouvoirs publics et les organisations d'employeurs et de travailleurs. En 1948 la Conférence de San Francisco décida que la liberté syndicale et la protection du droit syndical feraient l'objet d'une réglementation internationale sous la forme d'une convention. L'examen des questions (b) (c) se poursuivra lors de la prochaine session de la Conférence en 1949. La convention adoptée au mois de juillet 1948 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical constitue dès maintenant la charte internationale des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs.

La convention de 1948 établit que les travailleurs et les employeurs, sans distinction d'aucune sorte, ont le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leur choix, ainsi que celui de s'affilier à ces organisations, à la seule condition de se conformer aux statuts de ces dernières. Dans la convention le terme « organisation » signifie toute organisation de travailleurs ou d'employeurs ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts des travailleurs ou des employeurs. Les organisations ont le droit d'élaborer leurs statuts et règlements administratifs, d'élire librement leurs représentants, d'organiser leur gestion et leur activité, et de formuler leurs programmes d'action. Les autorités publiques doivent s'abstenir de toute intervention de nature à limiter ce droit ou à en entraver l'exercice légal ; les organisations ne peuvent être sujettes à dissolution ou à suspension par voie administrative. L'acquisition de la personnalité juridique par les organisations de travailleurs et d'employeurs ne doit pas être subordonnée à des conditions de nature à mettre en cause l'application des dispositions indiquées ci-dessus. Les organisations de travailleurs et d'employeurs ont le droit de constituer des fédérations et des confédérations ainsi que celui de s'y affilier, et toute organisation, fédération ou confédération a le droit de s'affilier à des organisations internationales de travailleurs et d'employeurs. Dans l'exercice des droits qui leur sont reconnus par la convention, les travailleurs, les employeurs et leurs organisations respectives sont tenus, à l'instar des autres personnes ou collectivités organisées, de respecter la

légalité ; la législation nationale ne doit porter atteinte ni être appliquée de manière à porter atteinte aux garanties prévues par la convention. La mesure dans laquelle les garanties prévues par la convention s'appliqueront aux forces armées et à la police sera déterminée par la législation nationale. La ratification de la convention ne devra pas être considérée comme affectant toute loi, toute sentence, toute coutume ou tout accord déjà existants qui accordent aux membres des forces armées et de la police des garanties prévues par la convention. Enfin, les pays qui ratifieront la convention devront prendre toutes mesures nécessaires et appropriées en vue d'assurer aux travailleurs et aux employeurs le libre exercice du droit syndical.

Cette première réglementation internationale assure l'exercice de la liberté syndicale et garantit surtout l'autonomie des organisations d'employeurs et de travailleurs contre les interférences injustifiées de l'autorité publique. Mais cette seule convention ne garantit pas que les travailleurs jouiront pleinement de leur droit d'organisation et de négociation collective. C'est pourquoi la Conférence internationale du Travail sera appelée en 1949 à adopter une convention ou une recommandation concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective.

La Conférence de San Francisco a adopté un projet de conclusions qui servira de base à la réglementation internationale concernant le droit d'organisation et de négociation collective. Ce projet prévoit que les travailleurs devraient bénéficier d'une protection adéquate contre tous actes de discrimination anti-syndicale à l'emploi, et notamment contre les actes ayant pour but de : a) subordonner l'emploi d'un travailleur à la condition qu'il ne s'affilie pas à un syndicat ou se retire d'un syndicat dont il fait partie ; b) congédier un travailleur ou lui porter préjudice par tous autres moyens en raison de sa participation à des activités syndicales en dehors des heures de travail ou, avec le consentement de l'employeur, durant les heures de travail. Les organisations de travailleurs devraient bénéficier d'une protection adéquate contre tous actes d'ingérence de la

part des employeurs ou de leurs agents, dans leur constitution, leur fonctionnement ou leur administration. Sont notamment assimilés à des actes d'ingérence illicite des mesures tendant à provoquer la création d'organisation de travailleurs dominés par l'employeur, et des mesures tendant à soutenir des organisations de travailleurs par des moyens financiers ou autrement dans le dessein de placer ces organisations sous le contrôle de l'employeur. En outre, les travailleurs et les employeurs devraient bénéficier d'une protection adéquate contre des actes de pression illicite tendant à porter atteinte au libre exercice de leur droit syndical. Des mesures appropriées devraient être prises pour induire les employeurs et les organisations d'employeurs d'une part, et les organisations de travailleurs, d'autre part, à engager des négociations en vue de régler les conditions d'emploi par voie de conventions collectives. Enfin, des organismes appropriés devraient, en cas de nécessité, être institués pour assurer le respect du droit d'organisation et de négociation collective tel que défini ci-dessus.

La Conférence de San Francisco a également décidé d'inscrire à son ordre du jour de 1949, en vue d'une première discussion, la question des relations industrielles, comprenant les conventions collectives, la conciliation et l'arbitrage, et la collaboration entre les pouvoirs publics et les organisations d'employeurs et de travailleurs. Des projets de conclusions sur ces questions avaient été soumis à San Francisco, mais la Conférence n'ayant pas eu le temps de les examiner, ils ont été reportés à la session de l'an prochain.

La création d'un organisme international de sauvegarde de la liberté syndicale figurait également à l'ordre du jour de la Conférence de San Francisco. En effet, la Conférence avait devant elle un rapport du Conseil d'administration du B.I.T. sur la suite à donner à la résolution concernant un organisme international de sauvegarde de la liberté syndicale, adoptée par la Conférence de Genève en 1947. Tout en considérant que la Constitution de l'O.I.T. offre des garanties adéquates pour l'application des conventions internationales du travail en général, la Conférence

a cependant reconnu que l'exercice de la liberté syndicale pourrait être mis en cause par une atteinte portée à d'autres libertés fondamentales dont la sauvegarde ne relève pas de la compétence de l'O.I.T., mais de celles des Nations Unies, notamment de la Commission des droits de l'homme. La Conférence, considérant qu'un organisme international complémentaire de sauvegarde de la liberté syndicale sous tous ses aspects, institué en collaboration avec les Nations Unies peut être nécessaire pour compléter effectivement les garanties offertes par la Constitution de l'O.I.T., garanties qui ne sauraient être abrogées ni suspendues, a invité le Conseil d'administration à engager des consultations avec les organes compétents des Nations Unies en vue d'examiner les améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter aux organismes internationaux existants pour assurer la sauvegarde de la liberté syndicale et à faire rapport à la Conférence à l'une de ses prochaines sessions.

Comme on vient de s'en rendre compte, l'Organisation internationale du Travail vient de franchir une étape importante en se saisissant du problème de la liberté syndicale et des relations industrielles. Les plans économiques nationaux et internationaux ne sauraient atteindre leur plein développement si les relations entre le capital et le travail ne se déroulaient pas dans une atmosphère de confiance mutuelle. Or, la collaboration des employeurs et des travailleurs aboutirait à un échec s'ils ne se reconnaissaient pas des droits et des obligations nettement définis. D'où la nécessité de promouvoir à la fois la législation du travail et les accords de portée générale entre les organisations d'employeurs et de travailleurs. Les normes établies par la Conférence internationale du travail ont pour objet de servir de guide à la politique sociale des divers pays. En conséquence, les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de tous les pays ont le devoir d'appliquer les normes internationales dont nous venons de décrire les points essentiels.

Pierre George

Le sens des faits

La Société « Pro-Musica »

Aux amis de la Musique : une nouvelle Société dédiée à la musique de chambre

Le bilan de la chose musicale à Montréal est certes fort encourageant. On ne peut qu'être d'accord pour reconnaître la prodigieuse ascension de notre ville dans le domaine de la Musique, ces dernières années. Au tout premier plan des grandes organisations, il convient de noter notre admirable Société des Concerts Symphoniques dont la splendide évolution demeure si étroitement liée à l'autorité d'un Désiré Defauw ; le Ladies Morning Musical Club où toutes les formes de belle musique trouvèrent depuis au delà d'un demi-siècle, un véhicule de premier choix ; la Société Casavant et son idéal combien sérieux et élevé ; la Société des Festivals de Montréal dont les mélomanes nostalgiques évoquent encore les inoubliables réalisations d'antan ; la Petite Symphonie qui attire toujours à ses concerts la quintessence de notre public musicalement cultivé ; d'autres encore...

En ce qui concerne la musique de chambre à l'exclusivité — abstraction faite de La Petite Symphonie que nous venons de mentionner — nous songeons avec reconnaissance à l'apport incontestable d'organisations telles que le Quatuor à cordes McGill, des ensembles de nos conservatoires aussi bien que de groupes privés d'excellente tenue. Nous avons encore souvenance des prometteuses auditions, que dis-je, des magnifiques réalisations du Quatuor Lallemand, de Montréal ou du Conservatoire... de si regrettées mémoires et là, bien en cours, nous bénéficions de ces aristocratiques émissions radiophoniques qui ont nom *Musée d'Art* ou *Petites Symphonies*. Tous ces ensembles, sous le signe des meilleures traditions chambristes, ont rendu viable l'œuvre héroïque qu'avait inaugurée, il y a quelques décades, le Quatuor à cordes Dubois.

Considérant donc avec la plus entière justice l'infini mérite qui revient de droit à tous ceux-là qui se dévouèrent sans compter à l'ensemencement de nos terres en friche dans ce domaine, il y a relativement peu de temps encore et créèrent si bien cette ambiance actuelle qu'on ne saurait nier, une animatrice par excellence, Madame Constant Gendreau s'est avisée qu'il y avait désormais place en notre ville promue à la très grande distinction de ville musicale pour une société exclusivement dédiée à la

musique de chambre. Avec les prémices du printemps dernier, et sous l'impulsion intelligente et enthousiaste de Madame la Présidente, cette société naissait. Son nom : Pro-Musica pose, semble-t-il, l'accent aigu sur toute la pureté de ses intentions et nous nous en expliquons mieux ci-après. Dès son aurore, la Société est en mesure d'offrir à ses abonnés une première saison de six concerts. Vieillissant, elle compte ajouter graduellement à cette série, élaborant dès lors ses programmes de manière à présenter cycliquement, ou, tout au moins, en lui conservant une certaine unité, la littérature musicale offerte.

La Société Pro-Musica entend dans son sens le plus strict mais aussi le plus intégral, le terme musique de chambre. Car, bien que le quatuor à cordes en soit la forme par excellence et que, de ce fait, on le trouvera plus que tout autre à l'honneur aux concerts de la Société, il est cependant orthodoxe d'assimiler le duo de sonates, le cycle de chansons ou encore l'œuvre vocale accompagnée d'instruments, à cette forme musicale. Aussi, en intégrant les plus belles œuvres de ces diverses littératures au répertoire de la Société, Pro-Musica ne fait qu'épouser les buts et idéaux de l'illustre société chambriste de New-York, les « New Friends of Music ».

La nouvelle Société (explicitation par excellence du nom qu'elle s'est choisi : Pro-Musica) ne reconnaît de divinité que la Musique, c'est-à-dire que, n'accordant rien au détestable engouement pour la vedette, elle élabore premièrement ses programmes et ne choisit qu'ensuite les artistes susceptibles de transmettre le message des maîtres dans toute sa signification et perfection. Faire part du nom des artistes engagés par la Société, c'est convaincre sur-le-champ de leur valeur incontestée, de leur aristocratie musicale : le Trio de Trieste ; Busch et Serkin ; le Quatuor Paganini ; le Quatuor Stuyvesant ; M. Martial Singher accompagné du Quatuor à cordes Juilliard ; M. Marcel Grandjany à qui on adjoindra un groupe de musiciens de Montréal.

De l'aveu même de la critique musicale des deux continents, ce sont là les noms des plus purs apôtres de la musique de chambre : entendons qu'en dépit de l'envergure de leur art — plutôt, à cause précisément de cette envergure — ces grands artistes consentent à fondre leurs dons individuels au profit de l'unité parfaite de l'ensemble, sans nulle intrusion de personnalité. Avec des interprètes qui ont une semblable conception de leur mission et dont les achèvements artistiques atteignent à un tel sommet, on peut être assuré que la musique sera dignement servie. Et, plus que toute autre, la musique dite de chambre l'exige. La Musique n'est-elle pas ici dans son essence la plus pure ? Toujours

aussi humaine, plus humaine même, de cette humanité supérieure apte au luxe de l'intelligence et du cœur. Cette conversation intime des instruments où chacun dit ce qu'il a à dire génialement et comme avec l'approbation des dieux, ce ton de pudeur et de politesse exquises au service de l'élévation des sentiments, voilà bien, je crois, de l'humanisme sonore, une invite à une amitié comme royale. De fait, la musique de chambre, écrite originairement pour la chambre des maisons princières, n'en demeure pas moins un patrimoine universel que la Société Pro-Musica se donne la vocation d'exploiter sur une grande échelle, pour la délectation de ses distingués abonnés.

Les concerts de la Société, à l'exception du concert Busch et Serkin, forcément un lundi, seront entendus le dimanche, à cinq heures. S'il y a ici innovation, en offrant ces concerts à pareille heure, rappelons que la tradition en est fort répandue en Europe, aux Etats-Unis et même à Toronto. Le dimanche, cinq heures... N'est-ce pas le moment où le loisir veut être comblé de façon luxueuse, l'heure où l'esprit et la culture réclament un aliment de choix dans une atmosphère de cénacle et de haute sympathie ? Les amis de la Musique, nous serons tous là, entre nous. *Personne ne viendra*, dira quelqu'un, *ceux qui devaient venir y sont tous.*

Annette Décarie, *sec.-hon.*
Société Pro-Musica

Une belle page du P. Sertillanges, O. P.

Le P. Sertillanges vient de mourir. C'est une grande perte pour l'Ordre Dominicain. C'est une grande perte aussi pour tout homme qui entrevoit que par-delà nos problèmes matériels qui requièrent souvent une solution immédiate, il s'en pose de plus hauts et de plus décisifs.

Le P. Sertillanges est né le 16 novembre 1863, à Clermont-Ferrand. Il était membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie). Il a dans d'innombrables ouvrages abordé avec une égale facilité et profondeur, avec le prestige d'un style chatoyant et la fidélité essentielle à la doctrine thomiste, les questions les plus diverses, mais il semble bien que d'emblée le P. Sertillanges soit allé au problème central, celui de Dieu et de la béatitude, et que toujours il y soit revenu, depuis les Sources de la croyance en Dieu *jusqu'à* Dieu ou rien. *Très accueillant à l'inquiétude moderne, ouvert aux divers courants de philosophie distincts du thomisme, il a laissé de son enquête une grande synthèse :* Le christianisme et les philosophies.

La vitalité du P. Sertillanges était étonnante. Nous reproduisons ci-dessous le texte de la préface qu'il a écrite pour un ouvrage paru à la Bonne Presse et où il nous livre le secret de sa jeunesse d'âme à 85 ans [1].

* * *

Quand mes jeunes amis me demandent comment je fais pour garder à 84 ans, quelque jeunesse d'esprit et jeunesse de cœur, je leur réponds : « Voici mon secret : avoir toujours quelque chose à aimer, quelque chose à projeter, quelque chose à faire. Quand je termine un ouvrage, un autre est commencé. Quand je parle à Bordeaux, je me sais attendu à Lyon ou à Marseille. Et ainsi du reste ».

Un homme qui prend sa retraite est un homme fini, c'est connu. Mais il n'y a pas de retraite pour les âmes. Nous devrions rajeunir toujours, nous qui sommes apparentés à la jeunesse éternelle et qui y marchons. Ne serait-ce pas le moyen d'y accéder sans heurt et de la trouver toute simple ?

J'ai écrit autrefois un chapitre de *Vie catholique* intitulé : « La vie fléchissante ». J'y observais que la vieillesse est un état que chacun veut atteindre et dont tout le monde se plaint.

Mais pourquoi s'en plaint-on ? Parce qu'on n'est pas assez chrétien. Pour le chrétien, la vieillesse n'est pas un recul de ce qu'appelle et retient désespérément notre soif de vivre, c'est au contraire un accroissement et une confirmation d'espérance. C'est le voisinage de ce qui n'était qu'annoncé et préfiguré par l'ardente vie. C'est la terre qui apparaît après une navigation lointaine. C'est le voile de l'illusion qui se déchire, dégageant au regard les réalités suprêmes. La vieillesse, c'est l'approche de Dieu.

* * *

Après Hugo, on ne peut guère parler de la vieillesse sans transcrire ces deux vers :

Le vieillard qui revient vers la source première
Entre aux jours éternels et sort des jours changeants.

Les jours changeants ont nécessairement leur fin ; mais les jours éternels nous rassurent. Si les saisons de la nature ne se reprenaient pas, l'hiver, en dépit de sa beauté, n'apporterait à la terre que regrets ; sa parure, au lieu d'un lange discret, ne serait plus qu'un drap funéraire. Mais le printemps est toujours aux portes : l'Orient ne s'endort pas. C'est

1. A.-M. Couvreur : *L'oblation du soir*. Préface du P. Sertillanges. 120 francs, port 12 francs. Bonne Presse.

pourquoi, comme témoins d'une vie qui toujours et toujours se renouvelle, toutes les saisons ont leur charme ; nulle n'est déshéritée, et moins que toutes, à certains égards, la dernière. Ainsi l'hiver des hommes, acheminé vers le printemps éternel, en prend la couleur ; la cime de neige au Couchant s'empourpre, comme elle se dore quand, sur le matin bleu, elle allume sa lampe et éteint les étoiles.

* * *

La plus belle des saisons est sans doute celle qui porte le plus d'espérance, et l'espérance d'immortalité est le lot spécial de cet hiver : la vieillesse. La descente vers la fosse, à force d'être une vérité partielle, est une illusion. Nous montons. Et le vieillard, dût-il précipiter sa chute par sa faute, est sur un sommet ; il touche au plein ciel. S'il n'en a pas le sentiment, c'est qu'il est infidèle à son âme.

Au fond, notre âme, bien qu'entravée dans son fonctionnement par les infirmités de la vieillesse, continue ses acquisitions aussi longtemps que son bon vouloir se maintient et que son idéal supérieur l'actionne. Elle peut sans cesse grandir. Son œuvre n'est jamais achevée. Il n'y a pour elle ni expérience décisive ni borne qu'on ne dépasse point. Unie à l'Esprit qui renouvelle incessamment la face de la terre, esprit elle-même, elle peut recevoir l'impression de Dieu en une succession d'états qui ne prête à aucune déperdition ni à aucune déchéance.

C'est la leçon de ce livre, et le lecteur sera bien inattentif qui ne la recueillera point avec fruit et avec réconfort. Interdiction lui est faite après cela de perdre cœur et de s'abandonner à un sentiment de défaite. La jeunesse n'est pas jeune pour autre chose que cette sécurité.

On est jeune en raison d'un espace devant soi, d'un lendemain qu'on sent gros de promesses. Puisque telle est la vie jusqu'au bout, et que l'objet des promesses suprêmes est au contact des suprêmes années, la jeunesse est pour nous perpétuelle et sans cesse croissante. Le vieillard est l'enfant du ciel.

* * *

Toute la question est que le païen qui sommeille en chacun de nous n'aille pas gagner le chrétien en cette extrémité où la vie doit rassembler toutes ses énergies pour conclure. Aussi goûte-t-on les suggestions variées et si riches de ce recueil, où sont énumérées les merveilleuses ressources de nos soirs. Qu'on s'y attarde et qu'on s'en inspire, c'est mon vœu. Qu'on n'aille pas stériliser ce qu'on appelle d'une expression à double entente et qui est parfois si mal comprise, les « années de grâce ».

Les anciens avaient leurs Nestor. Le vieil Horace et don Dièguе nous ravissent. Booz et Siméon annoncent le jour chrétien. Mais avec les vieux saints de nos calendriers, avec saint Jean l'Evangéliste et la Vierge âgée, s'inaugure la liste des vieillards sanctifiés qui seront à jamais l'ornement de l'Eglise et le joyau de l'histoire.

La Croix A.-D. SERTILLANGES, O. P.
membre de l'Institut.

Le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O. P.

Le 15 juin dernier, un grand éducateur de chez nous, le T. R. P. Lévesque, Doyen de la Faculté des sciences sociales de Laval, sociologue très apprécié de l'élite et du peuple, chef de file d'une brillante génération d'étudiants, apôtre de *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, de toutes les directives de Rome, conférencier très recherché dont le prestige déborde les frontières de son pays, recevait un Doctorat d'honneur en Droit de l'Université of British Columbia. Premier Canadien français à recevoir pareil honneur.

A cette occasion, une brillante cérémonie spécialement organisée pour consacrer officiellement les mérites de quelques-unes des personnalités les plus marquantes de notre temps, coïncidait avec la réunion annuelle, à Vancouver, de plusieurs *learned societies :* Congrès des universités canadiennes où le P. Lévesque était le délégué de Laval ; Canadian Political Science Association où le P. Lévesque fut réélu vice-président ; Canadian Historical Association ; Canadian Institute of International Affairs ; Canadian Association for Adult Education ; Société royale du Canada ayant dans ses rangs le très distingué Recteur de l'Université de Montréal. Un bon nombre des membres de ces diverses sociétés assistèrent à cette collation de grades honorifiques où un de nos concitoyens voyait ses mérites reconnus et consacrés officiellement : *gracious exemplar of the humanities, a powerful and beneficient influence on Canadian life.* Reçurent des doctorats en Science : Anne C. Bezanson, directrice du Département des recherches industrielles à l'Université de Pennsylvanie ; Dr W. P. Thompson, Doyen de la Faculté des arts et sciences de l'Université de Saskatchewan ; Alice Ravenhill, fondatrice de la société des arts indiens et de l'éducation.

Dans un discours solide et bien construit, commencé en français et continué en anglais, le Père Lévesque remercia l'Université, au nom des quatre récipiendaires, du beau geste qu'elle venait de faire et développa

le terme suivant : « Les Universités et l'unité nationale ». Cet éloquent discours inspira à la presse anglaise et française *from coast to coast* d'intéressants commentaires [1]. Les grands journaux de Vancouver ont sollicité des interviews du P. Lévesque et le *News Herald* nous le présente en page éditoriale comme *A man of vision as well as action.* Il faut mentionner aussi l'importante causerie radiophonique diffusée sur 35 postes canadiens sous la rubrique : *Town meeting of the air* où le P. Lévesque avait à répondre à la question suivante : *Who and how many should attend universities* ?

La presse anglaise semble avoir été très intéressée au grand rôle de l'Université Laval dans le Mouvement coopératif, dans le domaine des Relations industrielles et dans celui de la Culture populaire.

Nous, témoin silencieux de cette cérémonie honorifique, nous croyons que le très distingué président de l'Université de l'Ouest, très sympathique aux Canadiens français, a voulu honorer tout le Canada français en décernant au P. Lévesque un Doctorat en Droit. Et tous ceux de nous qui étaient là en éprouvèrent une légitime fierté. Voilà une nouvelle victoire pour la survivance française après celle de Radio-Ouest, pensions-nous.

Quoique nous n'ayons pas encore fait ni le tour du monde, ni le tour de notre pays, si l'on nous demandait : « Quel est l'être le plus extraordinaire que vous ayez rencontré ? » je crois que sans hésitation nous répondrions : C'est le Doyen de la Faculté des Sciences sociales de Laval.

M. Dulac

Sauvez mon enfant

L'avez-vous déjà entendu ce cri qui résume toutes les angoisses, toutes les douleurs, tous les désespoirs d'une mère dont l'enfant va mourir ? Sauvez mon enfant !

Ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, ce qu'elle promet à Dieu, peu lui importe. Seule la vie de son enfant compte ; elle veut le sauver même au prix de la sienne. Sauvez mon enfant !

Et ce cri de détresse, il est aussi pathétique, aussi lamentable, aussi touchant, aussi désespérément profond chez toutes les mères de la terre. Sauvez mon enfant !

Toutes les mères, de toutes les races, ont le même cœur, la même

1. Nos lecteurs en trouveront le texte dans cette revue-ci. N. D. L. R.

âme, la même foi devant leur enfant en péril, et ce cri, de lui-même, monte de leur cœur à leurs lèvres : Sauvez mon enfant !

Et ce cri d'alarme rallie toutes les âmes et, en l'entendant, toutes les colères qui sourdent, toutes les haines qui divisent, tout cela se fond comme neige au soleil : Sauvez mon enfant !

A ce cri nul ne résiste. Chacun pose là sa tâche, oublie ses rancœurs et retrouve en son âme la douceur du pardon, de la tendresse et de l'amour. Sauvez mon enfant !

* * *

C'est que l'enfant est le centre du monde et de la famille, l'avenir même des nations, qui comptent sur lui pour survivre. Sans lui, nos projets, nos rêves, nos ambitions tout cela croule comme des châteaux de cartes au souffle de la brise. C'est que l'enfant est l'espoir.

Dans tous les pays civilisés et sur tous les coins du globe, la joie entre dans la maison avec la première caresse de l'enfant, de l'enfant dont la présence fait oublier les fatigues, taire les discordes et dissiper toutes les mésententes.

Un enfant, c'est un trésor si précieux qu'aucun prix ne saurait l'acheter, tellement précieux que l'on est prêt à sacrifier pour lui toutes les joies, toutes les ambitions, tous les rêves pour le garder bien à soi comme dans le creux de notre âme.

Devant la menace de la maladie et de la mort, les mamans désespérées lancent ce cri d'alarme à toute la terre : *Sauvez mon enfant !*

* * *

C'est pour l'avoir entendu ce cri de détresse infinie que l'Hôpital Sainte-Justine a été fondé il y a plus de quarante ans et que depuis il ne cesse de recueillir toutes ces vies menacées sur lesquelles les médecins, les religieuses, les infirmières se penchent avec un amour et un dévouement de toutes les heures.

Des miracles de la science s'y inscrivent tous les jours et, tous les jours, des mères palpitantes de bonheur viennent, avec des larmes dans les yeux, lui témoigner leur reconnaissance tandis que des enfants sourient de nouveau à la joie de vivre.

Mais tout cela ne va pas sans qu'il en coûte ; il faut payer tout ce monde, tous ces médicaments au service de l'enfant malade, cette instrumentation coûteuse, ces spécialistes, etc., etc., sans se demander si l'enfant hospitalisé paiera ou ne paiera pas. Et, vous savez bien que, souvent, plus souvent qu'autrement, il ne paie pas ou ne paie pas ce que cela vaut. Alors !

C'est pour cela qu'une fois l'année, l'Hôpital vous invite à collaborer à son œuvre de vie ; c'est pour cela qu'il vous tend la main au nom de tous les petits enfants qui s'y réfugient pour ne pas mourir.

Répondez-y avec tout votre cœur à cet appel des tout petits qui sont la joie des grands et qu'il faut sauver pour sauver le monde.

Et, du 27 septembre au 7 octobre, songez à eux. N'hésitez pas. Donnez ! Ne cherchez pas d'excuse, donnez ! L'Hôpital ne demanderait rien s'il n'avait pas besoin de rien. Il a besoin de vous, de nous tous, pour continuer sa mission. Des enfants sont là qui attendent tout de votre charité. *Pour qu'ils vivent !* Donnez généreusement comme s'il s'agissait de la vie même de l'enfant que vous aimez !

Rose Létourneau-La Salle

L'esprit des livres

Jean STEINMANN — « David, roi d'Israël ». Collection « Témoins de Dieu ». Les Editions du Cerf, Paris, 1948. 18.5 cm. 188 p.

L'abbé Steinmann, qui a déjà fait paraître dans la collection « Témoins de Dieu » un livre sur Job, justement apprécié, nous présente aujourd'hui, dans la même collection, une des personnes les plus célèbres de la Bible, David.

Roi guerrier, David s'assigna comme tâche l'union du peuple hébreu ; il créa une capitale, Jérusalem ; il fonda une dynastie. Dans cette œuvre, il se montra diplomate avisé et soldat intrépide. Sans doute, il commit des fautes ; il fit couler le sang ; il eut des faiblesses, trop d'indulgence pour ses fils. Mais, pour le comprendre, il faut le replacer en un temps où la révélation était encore bien incomplète, où les âmes restaient rudes. Il se dégage de cette vie dramatique une impression de loyauté, de confiance et de foi en Iahvé qui achève de lui donner sa vraie grandeur.

Dans une première partie, l'auteur donne le récit, replacé dans son cadre, d'une vie toute emportée par l'action. Puis il évoque le témoignage posthume de son héros. Ce soldat et ce politique a rendu à Iahvé un témoignage en actes. Son souvenir hantera les prophéties des prophètes, les poèmes des lyriques juifs, le messianisme des croyants. David appartient au groupe des héros mystiques dont l'exemple et la vie restent un appel contagieux à l'héroïsme. Il est le prototype des prophètes qui firent du Iahvisme une religion aussi personnelle que nationale, une religion de l'âme.

L'auteur écrit bien. Son style est vigoureux et coloré. Il a puisé son information aux meilleures sources. Ce n'est pas un roman fantaisiste qu'il nous donne, mais une biographie à la fois sincère et chaleureuse. Il ressuscite pour nous un personnage fait de chair et de sang, un homme de foi aussi. Son témoignage a l'accent et la chaleur de la vie.

Henri GOUHIER — « Les conversions de Maine de Biran ». Vrin, Paris-V, 1948. 25 cm. 440 pages.

Voilà un livre original et qui ne fait double emploi avec aucune des études déjà parues sur Maine de Biran.

On peut parler de Biran en exposant sa doctrine et la présenter comme un système d'idées qui se développe à partir d'une intuition centrale. On peut aussi suivre cet homme que fut le philosophe et redécouvrir avec lui et en lui ses ouvrages pour tracer une biographie intellectuelle. Telles ne sont pas les voies qui sont préférées dans le présent travail.

Car comment exposer comme un système une philosophie qui ne fut jamais achevée ? Et d'autre part comment lier à une biographie et à des événements trop extérieurs des pensées qui dans la conscience d'elles-

mêmes se constituent dans la réflexion, la solitude, dans un petit monde tout intérieur ? Là cependant Biran est entouré de ceux qu'il aime le plus, il vit avec de grands livres, des auteurs qui le stimulent et lui aident aussi à trouver la forme, en compagnie de ceux que Barrès appelait les intercesseurs. D'où toute une série de dialogues avec ces maîtres, et à ce point de la recherche le livre de M. Gouhier se fût intitulé : Les dialogues de Maine de Biran.

Mais il reste à faire justice à une autre hypothèse historique. « Sa philosophie est une création continue parce qu'elle est une succession discontinue de découvertes ». Non pas une seule intuition de départ qui s'élargit ou s'approfondit, mais de multiples intuitions « dont chacune imprime à la pensée un mouvement de *conversion* ».

Il nous reste à indiquer deux choses. D'abord que les sept chapitres de l'ouvrage se présentent comme autant d'essais qui peuvent être consultés séparément. Ensuite les intercesseurs avec qui on verra Maine de Biran dialoguer : c'est avec Rousseau d'abord, puis Condillac et Bonnet. Viennent alors Cabanis et Destutt de Tracy ; Descartes ; Kant et Leibniz ; le platonisme et les stoïciens ; enfin la conversion au christianisme avec Pascal et Fénelon.

Plusieurs paragraphes de bibliographie terminent cet ouvrage qui gagnera au fondateur de la psychologie la reconnaissance de tous ceux qui aiment à la fois la science et la religion, qui ne veulent pas séparer *positif* de *spirituel*. Car avec Biran, et c'est le dernier mot, la psychologie conduit au pur amour de Dieu.

Arcade-M. Monette, O. P.

Abbé C.-E. Roy — « Percé ». *Nombreuses photographies en hors texte*- Percé, 1947. 20 cm. 178 pages.

Ce livre magnifiquement illustré a ressuscité en moi de beaux souvenirs : la découverte de la grande bleue brasillante. C'était à Percé et les jeux de lumière du soleil radieux prêtaient au rocher immense mille reflets. Les margaulx et les plaintifs goélands décrivaient courbes, arcs et volutes au-dessus de la mer mouvante... Spectacle unique par sa grandeur.

Il faut féliciter l'abbé Roy d'avoir étudié dans des pages d'une densité étonnante l'histoire de Percé sous tous ses angles. La première partie de ce livre considère la nature physique, esthétique et touristique de Percé et la seconde partie en retrace l'histoire religieuse et politique. Et cela est écrit en une langue claire, saturée d'iode et de salin.

L'auteur ne se contente pas d'une œuvre d'apologiste, mais il passe à l'offensive... pour défendre Percé du mauvais renom qu'on lui a fait en certains milieux et cela remonte loin ; il n'est que de lire les jugements sévères de Mgr de St-Vallier. A ce sujet, l'abbé Roy écrit très judicieusement : « Ne serions-nous pas au surplus, en présence de ces deux procédés distincts, qui consistent, le premier à fustiger le mal pour le faire détester et en prévenir la contamination ; le second, à louanger le bien pour le faire aimer et en faciliter l'extension ? »

Quant à l'illustration du livre, elle est d'une rare qualité artistique : aucune faute de goût n'en vient briser l'harmonie.

Ce livre guidera beaucoup de lecteurs vers la Gaspésie et ceux qui ont déjà vu Percé, ils se diront :

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage,

plus heureux encore qui peut revivre ses souvenirs de voyage en lisant le beau livre de l'abbé Roy.

Elie Goulet

Pierre Baillargeon — « La Neige et le Feu ». *Roman.* Les Editions Variétés, Montréal, 1948. 19 cm. 208 pages.

Monsieur Pierre Baillargeon est un maître de style. Il écrit une langue classique, enrichie d'images claires et neuves, où chaque mot est toujours judicieusement choisi, où aucune particule n'est de trop. Le jour où il le voudra, il deviendra l'un de nos meilleurs écrivains. Ce jour viendra lorsque ce style habillera une pensée solide, forte, saine, lorsque l'auteur se sera départi de cette causticité agaçante par son emploi abusif.

Le livre s'ouvre sur une image neuve et forte : « Le jour commençait. Le grand lac lisse et le ciel pâle ressemblaient à deux pages d'un gros livre qu'on entr'ouvre ». Nous faisons connaissance avec Philippe Boureuil au moment où Thérèse, sa femme, vient de l'abandonner. Puis, nous retrouvons Boureuil chez les bouche-trous (les journalistes !...) avec Chiron et sa maîtresse Charlotte. Boureuil part pour l'Europe et nous le rencontrons à la Maison Canadienne, avec Simone, « La Nouvelle Béatrice », et ses amours avec elle ne sont pas platoniques. Puis, nous avons l'occasion de lire un parallèle entre le Français et le Canadien. Boureuil revient de France et se réconcilie avec Thérèse. Il croyait devenir le père putatif de l'enfant de Thérèse, mais celui-ci meurt et ainsi se termine le livre : « Cet hiver-là, il passa toutes ses soirées dans une chambre obscure, sous une horloge normande ou le front contre la vitre jusqu'à vertige, tandis que la neige qui tombait dehors donnait à la terre l'apparence d'un sablier ».

L'auteur noue une intrigue et la termine et entre ces deux conditions qui lui ont permis d'intituler son livre « roman », il nous présente des réflexions sur la littérature, la vie, la religion, les Français, et ces réflexions lui sont prétexte à déverser son esprit caustique.

Mais, le plus gros reproche que nous ferons à l'auteur est cette crudité voulue qui dépare vraiment le texte ; cette propension à étonner le bourgeois est trop voulue pour pouvoir donner le change.

Elie Goulet

Louise Sorriaux — « Sept enfants dans un jardin ». Montréal, Les Editions Lumen, 1947. 19.5 cm. 170 pages.

Un livre tout plein de fraîcheur et de verdure, qui présente fort agréablement des récits alertes sur la vie d'une famille de chez nous installée sur le bord de la Rivière du Nord, à Saint-Jérôme.

Les multiples faits rapportés sont présentés comme autant d'épisodes joyeux ou tristes de la vie de la famille de M. l'Inspecteur d'écoles, ce qui permet à l'auteur de tracer, sans qu'il y paraisse, un tableau plein de relief sur les gens et les coutumes qui ont assisté au développement de la coquette petite ville située aux portes mêmes de nos belles Laurentides.

Parmi les chapitres particulièrement bien réussis je cite avec plaisir *Oscar l'engagé, Le compliment, Visite d'inspection, L'Américain, Partie de sucres,* etc.

L'auteur possède à merveille le don de peindre un personnage ou une scène, à tel point que nous sommes portés à relire certains passages, pour les mieux goûter et nous dire intérieurement : « C'est bien comme çà ! ».

Aurèle Daoust

R. P. Jules Emery, S. J. — « Saint Jean de Britto, Magicien du Christ ». Le Messager Canadien, Montréal, 1948. 20.5 cm. 84 pages.

Ce vivant petit livre nous présente la vie vraiment extraordinaire de Jean de Britto, l'un des plus dévoués continuateurs de l'œuvre missionnaire de saint François Xavier.

Après avoir brièvement rappelé les circonstances qui entourèrent la vocation du futur missionnaire, l'auteur nous décrit, en des pages d'élégante venue, la vie du missionnaire des Indes (au 16e siècle), les voyages nombreux et pénibles du Père de Britto, les difficultés qui l'assiégèrent et les persécutions dont il fut victime.

Magicien du Christ, il n'est que de lire le livre du Père Emery pour se convaincre que le Père de Britto le fut vraiment : sur sa route les prodiges et les miracles se multiplièrent au même rythme que les obstacles suscités par les brahmes, ses pires ennemis.

Son zèle inlassable, son infatigable ardeur lui méritèrent la suprême distinction que le Christ réserve à ses fidèles apôtres : le martyre ; celui du Père de Britto fut long et douloureux et on ne peut en lire le récit sans émotion.

En nous rappelant l'exemple de ce grand saint, le livre du Père Emery aide à nous mieux faire comprendre l'obligation, pour nous tous, de rayonner notre foi, de « confesser » Dieu devant les hommes, de ne pas tenir la « lumière sous le boisseau ».

Aurèle Daoust

Les Editions Variétés — « Riri s'amuse — Mes jeux — La vie en rose ». Montréal, 1948.

Riri s'amuse est un album de contes et d'images. *Mes jeux* et *La vie en rose* sont des albums d'images et d'histoires. Il reste à l'enfant à colorier les images pour avoir l'illusion d'être un grand peintre, un artiste, un créateur. Des heures délicieuses attendent les enfants qui parcoureront ces albums.

A. L.

LES RECENSIONS DU MOIS...

Les idées et les lettres au XIIIe siècle, Le Roman de la Rose, *par Gérard Paré* $3.50

Les conversions de Maine de Biran, *par Henri Gouhier* 6.00

Percé, *par l'abbé C.-E. Roy* 1.50

La Neige et le Feu, *par Pierre Baillargeon* 1.25

Sept enfants dans un jardin, *par Louise Sorriaux* 0.90

Saint Jean de Britto, Magicien du Christ, *par le R. Père Jules Emery, S. J.* 0.50

Riri s'amuse 0.20

Mes jeux — La vie en rose ..... chacun 0.10

NOUVEAUTÉ :

THÉOLOGIE

CAHIER IV

Ce volume fait partie de la Collection « ETUDES ET RECHERCHES » *publiée par le Collège Dominicain d'Ottawa. Voici le sommaire :*

A.-M. Brunet, O. P.	La prophétie de l'Immânû-El et le signe donné à Achaz par Isaïe.
R. Tremblay, O. P.	Corps mystique et l'Eglise visible.
J.-M. Parent, O. P.	La paternité de saint Joseph.
Louis Gardet	Nature et méthode de la théologie musulmane.
S.-M. Pierre, O. P.	La société conjugale.
J.-P. Audet, O. P.	La philosophie et l'esprit chrétien.

PRIX : $2.50

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels
Versé à ses membres : $10 000 000.00

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine Montréal

Ch.-Auguste Gascon, Prés.

J.-Ed. Jeannotte, Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay, Sec.

LOUIS AUBÉ
NÉGOCIANT EN GROS
Spécialité : Chapelets crystal de roche véritable.
37, de la Couronne, — Tél. : 3-5579 — Québec, P. Q.

EQUIPEMENT MODERNE INC.
Paul Racine Prés.
SPECIALITE DE GARAGE — SPECIALITE ELECTRIQUE
Bureau 3-0483 79, boul. Charest, Québec, P. Q.

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY QUÉBEC, P. Q.

À LOUER

TÉL. BUR. : 3-7258 TÉL. RÉS. : 4-0358

VICTOR LAROCHELLE, L.S.C., C.A.
LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES
(des Hautes Etudes Commerciales de Montréal)
Membre de l'Institut des Comptables agréés de Québec
SYNDIC LICENCIÉ
111, CÔTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC, P. Q.

La Buanderie Lévis Ltée
10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC
TÉL. : 4-4603
EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

Tél.
DExter
1163

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
•
MEREDITH, SIMMONS & Co. Ltd.

2125
Remembrance
Road
Lachine

TÉL. 2-9411

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE
PAUL-E. BRACIL

67, rue WELLINGTON HULL, P.Q.

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS

ÉCRIVEZ-NOUS OU TÉLÉPHONEZ À BE, 3984

La Photogravure Nationale Limitée
282 OUEST, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY • MONTRÉAL

Achète bien
qui achète chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

Au service du public
depuis 1868

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA $6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE..... 10.00

Tél.
3-2662

G.-E. TREMBLAY

Coupe-froid National en Caoutchouc

286
10ème rue
Québec, P. Q.

tél.. CR. 9957 — 6296, Rue ST-ANDRÉ, Montreal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES: GRIPPE . RHUMATISME .

À LOUER

À LOUER

Gouttes nasales **PRIVINE**

pour la prophylaxie et le traitement des rhumes de cerveau
COMPAGNIE CIBA LIMITÉE — MONTRÉAL

2-2656
SERVICE JOUR ET NUIT

SERVICE D'AMBULANCE

Adélard & Gustave Lépine
INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES

•

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES

QUÉBEC

O. PICARD & FILS
INCORPORÉE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ
78, ST-AUGUSTIN TÉL. 2-1239 QUÉBEC, P. Q.

HOTEL SAINT-LOUIS

rue St-Louis Québec, P. Q. Tél. 2-2771

GÉRARD GÉRARD LIMITÉE
ENTREPRENEURS PLÂTRIERS

SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC: 104, ST-JEAN
SUITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES, COUVENTS, ÉCOLES, ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

PRÊTS

Les demandes de prêts de tous ceux qui peuvent assurer le remboursement dans un délai raisonnable reçoivent toujours à nos succursales ce bon accueil qui est une tradition dans cette banque.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉL. FRONTENAC 3186*

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITÉE LIMITED

2565 CHAMBLY MONTRÉAL

Casavant Frères Limitée
FACTEURS D'ORGUES
ST-HYACINTHE, P. Q.
ÉTABLIE EN 1880

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs
705, Beaumont Montréal, P. Q. Tél. CRescent 4183

HOMMAGES

DE

MAURICE POLLACK LIMITÉE

QUÉBEC, P. Q.

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE
Manufacturiers de chaussures
ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hres P.M. / 7 à 8 — P.M.

Dr P. del Vecchio
SPÉCIALITÉ:
MALADIES CHRONIQUES
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME
TÉL.: FR. 1895
900 est, Sherbrooke

Tracez-vous un programme

L'épargne et le placement méthodique vous assurent l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Prenez des habitudes d'économie. Ouvrez un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Actif, environ $380,000,000
531 bureaux au Canada
Succursale à St-Hyacinthe
A. FISET, gérant

BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle,
Pavages, Trottoirs, etc.

— J. IGN. BILODEAU —
PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143 — 82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216 — Diplomé General Motors

J. S. Ruelland

CARROSSIER

Réparations d'Automobiles et de Rembourage Carrosserie endommagée et débossage de tous genres.

Spécialité:— Peinturage Duco Dupont Vitrage des Chars Mécanique.

2, Christophe Colomb, — Québec, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions
Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992 — 13, rue d'Aiguillon — Québec, P. Q.

TÉL. 4-2473

LA CIE HUBERT MOISAN

ASSURANCE FUNÉRAIRE DE QUÉBEC
SERVICE D'AMBULANCE

297, RUE ST-JOSEPH — QUÉBEC, P. Q.

ARMAND MATHIEU (TÉL. 3-3776) — EDMOND SYLVAIN (TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q. — TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

Angle 1ère Avenue et 4ème Rue — Tél. 4-2772 — Québec

FAVORITE SMALLWARES, LTD.

P.-M. LACOMBE, Président
Bibelots, nouveautés, articles de toilette et de beauté.
PRODUITS ALIMENTAIRES
101, Av. des Oblats, — Tél. 7584 — Québec, P. Q.

Tél. : 6325

MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT

TUYAUX VIBRÉS ENRG.

370, Dorchester — Québec, P. Q.

À LOUER

À LOUER

TÉL. : 4-2733

Fuger & St-Hilaire

DISTRIBUTEURS
D'INSTRUMENTS AUDITIFS DE PRÉCISION
AUDIOMÈTRE — STÉTHOSCOPES ÉLECTRIQUES

• • • •

22, CARRÉ D'AIGUILLON — QUÉBEC, P. Q.
(CENTRE MÉDICO-DENTAIRE)

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES

Nos produits priment par leur qualité, leur fini et leur apparence. Ils incarnent la réputation et la confiance dont jouit notre maison depuis plus d'un demi-siècle.

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT, Co. LAPRAIRIE, P. Q. — MONTRÉAL, 51, NOTRE-DAME O.

NOUVEAUTÉS SEPTEMBRE 1948

Beauté et grandeur du sacerdoce, *par C. Quillard*	$1.50
Le bon moment, *par le Chanoine Pfliegler*. La vocation	.35
Le bréviaire expliqué, *par Dom Pius Parsch*	1.50
Charismes de vie Sacerdotale, *par le Cardinal Bertram*	1.25
La Chaste adolescence, *par Mgr T. Toth*	1.25
Mariage et famille, *par Mgr T. Toth*	1.35
Le Christ et la jeunesse, *par Mgr T. Toth*	1.35
Le Christ et les problèmes de notre temps, *par Mgr T. Toth*	1.60
Le chemin de la Croix, *par R. Guardini*	.35
A la conquête des cimes, *par Dunin-Borkowski*. 2 vol. Le caractère	2.75
Le Guide de l'année liturgique, *par Dom P. Parsch*. 5 vol.	8.00
Les mémoires d'un allongé, *par l'abbé A. Duchein*	1.00
Ministère du prêtre au chevet des malades, *par M. Fischer*	1.25
Nouveau recueil d'exemples, *par Cl. Oberhammer*	1.35
Précis de théologie morale, *par H. Jone*. Nouvelle édition	2.00
Précis de théologie dogmatique, *par Mgr B. Bartmann*. 2 vol.	3.50
Précis de liturgie sacrée, *par Mgr G. Kieffer*	1.50
Précis d'Introduction à l'Ancien Testament, *par Mgr Hudal*	1.50
Précis d'Introduction au Nouveau Testament, *par l'abbé Schaeffer*	1.50
Le prêtre dans l'œuvre de sa propre sanctification, *par P. A. Schulte*	1.35
Le prêtre d'aujourd'hui, *par P. A. Schulte*	1.25
Religieuse de toute son âme, *par Mgr Gross*	1.35
Les sacrements, *par le Chanoine O. Schoelig*	1.50
La Vie de Jésus, *par le Chanoine Fr. Willam*	3.50
La Vie de Marie, Mère de Jésus, *par le Chanoine Fr. Willam*	3.50
Le vrai chrétien en face du monde réel, *par le Chanoine M. Pfliegler*	1.00
Vie de la Mère Cécile Kreutzberger, *par A. Romary*	1.35
Notre Mère à tous, *par A. Brou*	.50
La vie spirituelle, *par Dom A. Malet*	1.00
La Sainte Vierge et le prêtre, *par A. Montillet*	.40
Le prêtre et le cœur humain, *par A. Montillet*	.40
Le prêtre et les âmes, *par A. Montillet*	.40
Le Christ dans nos frères, *par R. Plus, S. J.*	1.00
Comment bien prier, *par R. Plus, S. J.*	.40
Dans le Christ Jésus, *par R. Plus, S. J.*	1.00
Dieu en nous, *par R. Plus, S. J.*	.85
Marie dans notre histoire divine, *par R. Plus, S. J.*	.60
La Messe : le plus beau sujet de méditation, *par R. Plus, S. J.*	.75
Prêtre demain, *par R. Plus, S. J.*	.60
Rayonner le Christ, *par R. Plus, S. J.*	.60
Invitation à la prière, *par Mgr Garrone*	.75
Saint Louis, Roi de France, *par Colette Yver*	1.25
Le Roi David, *par Colette Yver*	1.25

—— ■ O ■ ——

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(TÉL. WALNUT 6765)

Comment j'élèverais mes enfants

par le R. Père Jean Bousquet, O. P.

Voici un petit traité pratique d'éducation. En 64 pages de plein texte, l'auteur réussit à dire aux pères et aux mères, et aussi aux jeunes gens et aux jeunes filles qui seront un jour des pères et des mères, tout ce qu'ils doivent savoir et tout ce qu'ils doivent faire pour mener à bien l'éducation humaine et chrétienne de l'enfant. Tout tient dans trois chapitres intitulés : Mettez-vous à l'œuvre — Mettez-y du bon sens — Mettez-y du cœur.

PRIX : **$0.35**

LE ROSAIRE ET LA SAINTETÉ

par le R. Père E. Hugon, O. P.

Ouvrage d'actualité à l'occasion du mois du Rosaire. Il se divise en trois parties : 1) Le Rosaire et l'auteur de la sainteté : Jésus. 2) Le Rosaire et les modèles de la sainteté : Marie et Joseph. 3) Le Rosaire et la pratique de la sainteté.

PRIX : **$1.00**

En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

ABONNEMENTS : CANADA : $3.00 ; ÉTRANGER : $3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS ;

LE NUMÉRO : $0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28